Un fugitif arrêté après six mois de cavale

Lire en page 5

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5178 - SAMEDI 23 MAI 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



48e ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

L'Inde, invitée d'honneur

Lire en page 24

Réaction de Lamamra au sujet du «blacklisting» saoudien

UNE «TEMPÊTE DANS UN VERRE D'EAU»



Il aura fallu saisir la moindre occasion pour réagir officiellement sur l'histoire du «blacklisting» saoudien. Notre ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, RamtaneLamamra, a estimé qu'il s'agit d'une «tempête dans un verre d'eau sans fondement aucun», rejetant ainsi les informations faisant état du manquement des institutions algériennes spécialisées quant à la prise en charge du dossier de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme.

Lire en page 3



PROCÈS KHALIFA

«Abdelmoumene se servait des caisses sans que personne n'ose lui faire de remarques !»

Lire en page 2



L'EI REVENDIQUE L'ATTENTAT D'EL QATIF

Sanglante attaque contre la minorité chiite en Arabe Saoudite

Lire en page 9



29e JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Décisive pour les relégables

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

SELON L'EX-DGA DE LA CAISSE PRINCIPALE DE KHALIFA BANK, AKLI YOUCEF :

«Abdelmoumene Khalifa accaparait des sommes faramineuses en dinars et en euros sans que personne n'ose lui faire de remarques !»

De notre envoyé spécial au tribunal criminel de Blida, Redouane Hannachi

Le président du tribunal de Blida, Antar Menouar, auditionnera demain dans le cadre de l'affaire Khalifa Bank l'ancien ministre des Finances, Mohamed Djellab, qui a été touché par le récent remaniement ministériel opéré par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika.



L'ex-premier responsable des finances, qui occupait le poste d'administrateur à la caisse principale de Khalifa Bank à Chéraga, sera auditionné en qualité de témoin dans ce procès. Il va expliquer aux membres du tribunal toutes les techniques financières et les anomalies qu'il a relevées dans son rapport qu'il a remis en personne au 2e jour du procès au juge en charge du dossier.

Le président du tribunal criminel de Blida a entamé jeudi les auditions des témoins clés dans l'affaire de Khalifa Bank, plus précisément ceux de la caisse principale dont le siège était à Chéraga.

Le premier témoin qui s'est présenté devant les membres du tribunal qualitativement compétent a éclairci beaucoup de zones d'ombre dans cette affaire, qui ne cesse de faire parler d'elle à travers les différents médias, notamment en ce qui concerne la manière avec laquelle Abdelmoumene Rafik Khalifa accaparait des sommes faramineuses d'argent en dinars et en euros sans que personne intervienne pour arrêter la mascarade !

Akli Youcef, l'ex-directeur général adjoint chargé de la gestion interne de la caisse principale de Chéraga - il était également poursuivi dans ce scandale et avait écopé, lors de son jugement en 2007, d'une peine de dix années de prison qu'il a entièrement purgée, s'étant désisté de son droit de se pourvoir en cassation devant la chambre criminelle de la Cour suprême - a pointé un doigt accusateur vers l'ex-patron de Khalifa Bank, précisant au juge en charge du dossier que nul ne pouvait s'opposer aux décisions qu'Abdelmoumene prenait de manière unilatérale. «Il était tout au niveau du groupe. Tout le monde exécutait ses ordres et ses directives sans la moindre hésitation !», a-t-il déclaré. Il a axé son intervention pendant toute la journée d'avant-hier sur les dépassements qui se produisaient, pas seulement au niveau de la caisse principale mais aussi dans les différentes agences bancaires implantées à travers le territoire national.

«parmi les personnes qui défilaient à la caisse principale, il y avait Dellal Abdelouhab, Abdelouhab Réda (protection rapprochée de Rafik Abdelmoumen Khalifa (RAK), Mir Ahmed (inspecteur général), Salim Bouabdallah (conseiller de RAK)».

Le témoin, qui a maintenu ses premières déclarations faites devant l'ancienne présidente du tribunal criminel de Blida Mme Brahimi Fatiha, en 2007, a estimé que Khalifa Bank était une entité privée et que son propriétaire pouvait en disposer à sa guise. Il a affirmé au juge que les agences envoyaient les recettes journalières à la caisse principale dont il était le directeur général adjoint et qu'il procédait alors au comptage avec les autres caissiers (une quinzaine). Les fonds étaient transportés par Amnal.

Le témoin souligne : «L'ensemble de la procédure des transferts des fonds à la caisse se faisait avec les écritures, entre sièges, qui les accompagnaient dans des sacs scellés. J'exécutais à la lettre les ordres, sans plus !»

Le juge lui a alors demandé s'il remettait de l'argent lorsque Rafik Abdelmoumene Khalifa le lui demandait. Et Akli Youcef de répondre : «Quand il voulait de l'argent, il m'envoyait une personne et je lui envoyais la somme qu'il désirait. Je ne faisais qu'appliquer ses directives.»

A la question de savoir quels étaient les responsables et les personnes chargés de lui ramener les fonds en dinars et en euros, Akli a indiqué que «parmi les personnes qui défilaient à la caisse principale, il y avait Dellal Abdelouhab, Abdelouhab Réda (protection rapprochée de Rafik Abdelmoumen Khalifa (RAK), Mir Ahmed (inspecteur général), Salim Bouabdallah (conseiller de RAK)».

Akli Youcef a par ailleurs précisé qu'«au début, c'était le PDG du groupe Khalifa qui se déplaçait en personne et se servait dans la caisse principale comme il le voulait. Il a envoyé ensuite Chachoua Abdelhafid, le directeur de Khalifa Protection, supposée transporter les fonds. Ensuite Rafik Khalifa a informé Akli Youcef qu'il avait désigné des gens qui pouvaient m'appeler en son nom pour que je leur prépare l'argent. Il s'agit notamment de Krim Smail (vice-président de la banque), Chachoua et Bouabdallah.

A la question de savoir comment il justifiait les sorties des fonds, le témoin a expliqué qu'il les enregistrait dans l'extra-comptabilité. «Je les laisse en suspens.» Et d'ajouter : «Chaque fois qu'il y avait un montant qui sortait, je l'inscrivais sur un bout de papier pour pouvoir arrêter la caisse en fin de journée.»

Le président en charge du dossier lui a alors demandé qu'il avait été caissier à la BDL avant Khalifa Bank et qu'il ne pouvait agir de la sorte. Et le témoin de répondre : «Pour moi, c'était son argent. Il pouvait en disposer comme il le voulait. Moi, je ne faisais qu'exécuter les ordres et les instructions !».

«Personne n'est venu faire une visite d'inspection. Même pas les inspecteurs de la Banque d'Algérie.» Akli Youcef dit avoir assez payé comme ça et que «c'est aux autres d'assumer leurs responsabilités».

Des ordres et instructions qui ne lui étaient pas adressés par écrit mais verbalement, et souvent par téléphone. Il a alors tenu à expliquer : «Personne n'est venu faire une visite d'inspection. Même pas les inspecteurs de la Banque d'Algérie.» Akli Youcef dit avoir assez payé comme ça et que «c'est aux autres d'assumer leurs responsabilités». «Tous les cadres de la banque savaient comment l'argent sortait et qu'il y avait un énorme trou financier, mais personne ne pouvait donner son avis !». Il a précisé que le déficit global était estimé à trois milliards de dinars, monnaie nationale et devises comprises.

En ce qui concerne les onze écritures entre sièges (EES), objet du scandale, le témoin a affirmé avoir été convoqué à la direction où se trouvait Nanouche et Chachoua Abdelhafid. C'était après l'arrestation de Guelimi et de deux cadres de la banque à l'aéroport d'Alger en possession de deux millions d'euros. Akli Youcef a déclaré que ces derniers lui avaient affirmé que Rafik Abdelmoumene Khalifa avait donné sans hésitation aucune instruction de régulariser les EES. Obéissant aux ordres, il s'est exécuté et a fait saisir les écritures par l'un des caissiers qui les signait. Ceci lui vaudra huit ans de prison pour faux et usage de faux. Akli les a données à Nekkache pour les signer, celui-ci refusé. Antar Menouar a alors appelé RAK à la barre pour lui demander ce qu'il avait à dire à propos de la déposition d'Akli Youcef. «C'est insensé, je ne peux pas donner l'ordre de sortir de l'argent sans document. Ces EES n'ont pas été établies à la caisse principale mais dans une maison. Ce sont des faux !», a-t-il répliqué.

Quant au procureur, il lui a fait remarquer qu'il ne pouvait en aucun cas convaincre le tribunal de s'être enrichi en l'espace de huit mois avec seulement le salaire de 50 000 DA.

Le magistrat lui a alors rappelé qu'il y avait eu un trou de trois milliards de dinars. «Encore faut-il qu'il soit confirmé par des commissaires aux comptes. Ce qui n'est pas le cas», à affirmé l'ex-golden boy.

Akli Youcef a maintenu ses propos jusqu'à la fin de son audition. Il est même allé jusqu'à confronter Aziz Djamel, ex-directeur de l'agence d'El-Harrach, lequel soutenait obstinément que l'argent qui en sortait été transféré à la caisse principale par ceux qui venaient sur instruction de Khalifa. Le caissier principal a démenti en précisant que les écritures entre sièges lui parvenaient sans les fonds. Et ce sont donc des centaines de milliards qui sont partis en fumée. Aziz Djamel a ensuite fait semblant de ne pas se rappeler des montants ni des gens qui venaient le voir, encore moins des cadeaux qu'il offrait à ceux qui déposaient les fonds. Le magistrat a alors lancé : «Je sais que vous mentez ! Pourtant, vous êtes témoin, vous avez purgé votre peine.» Quant au procureur, il lui a fait remarquer qu'il ne pouvait en aucun cas convaincre le tribunal de s'être enrichi en l'espace de huit mois avec seulement le salaire de 50 000 DA. Il lui a rappelé la villa de trois étages où se trouvent une clinique dentaire et une autre d'hémodialyse appartement à son épouse. Aziz Djamel a persisté dans son «amnésie».

Il convient de signaler que les auditions des témoins se poursuivront aujourd'hui avec le passage à la barre de plusieurs autres ex-cadres et ex-fonctionnaires ayant occupé des postes clés au sein des différentes agences bancaires de Khalifa Bank, à l'instar de Soualmi Hocine, ex-directeur de l'agence de Khalifa des Abattoirs d'Hussein Dey, et représentant de ladite banque à Paris, Mir Ahmed, ancien inspecteur général de la banque dissoute, Mokadem Mohamed, ex-directeur de l'agence de Chéraga, Boukadoum Farid, ex-directeur de Khalifa TV et Menad Mustapha, ancien directeur de la Caisse nationale des assurances sociales (CNAS).

R. H.

RÉACTION DE LAMAMRA AU SUJET DU «BLACKLISTING» SAOUDIEN

Y a-t-il crise entre Alger et Ryad ?

Il aura fallu saisir la moindre occasion pour réagir officiellement sur l'histoire du «blacklisting» saoudien.



DR

Notre ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a estimé qu'il s'agit d'une «tempête dans un verre d'eau sans fondement aucun», rejetant ainsi les informations faisant état du manquement des institutions algériennes spécialisées quant à la prise en charge du dossier de prévention du blanchiment d'argent et du financement du terrorisme. Pour Lamamra, «notre pays a actualisé ses lois en la matière», précisant également que «du point de vue technique, des rapports sont adressés au groupe GAFI et les parties concernées informées».
Le Gafi (groupe d'action financière) est un organisme intergouvernemental créé en 1989 lors du sommet du groupe des 7 à Paris, chargé de la lutte contre le blanchiment d'argent à l'échelle internationale.
«Du point de vue technique, ce groupe international «rend publics des bulletins et recommande aux institutions bancaires de faire preuve de vigilance avec certains pays qui n'ont pas encore adapté leurs législations» a souligné M.Lamamra, avant d'ajouter que «l'Algérie l'avait fait à travers l'enrichissement de ses lois et la mise en place de mécanismes qui veilleront à leur application».
Rappelons que la veille de la déclaration de notre ministre des Affaires étrangères, le porte-parole du même ministère avait réagi aux informations, en soulignant que certains médias avaient rapporté avec «exagération et imprécision», voire parfois «une désinformation» cette histoire de blacklist saoudienne. Pour le porte-parole algérien, ce «dossier figure en tête des engagements internationaux de l'Algérie et il n'est pas de nature à être traité à un niveau bilatéral avec aucun pays arabe ou autre».
Signalons qu'à l'origine de cette information, un média saoudien avait rapporté une note interne de leur ministère des Affaires étrangères, qui répertorie une liste «noire» de pays qui ne respectent pas les règles internationales de lutte contre le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent, recommandant à ses structures de «surveiller ces pays».
La note des services diplomatiques saoudiens distingue deux catégories de pays: notre pays figure dans la catégorie qui «ne respecte» pas les règles du GAFI, en compagnie de pays comme la Syrie, le Yémen, le Pakistan, l'Ethiopie, la Turquie et la Birmanie.
Ces notes sont suivies de recommandations destinées aux personnels spécialisés dans les secteurs du commerce et de l'industrie, afin de contrôler les clients ressortissants de ces pays qui font des affaires (achats et ventes), de durcir les conditions d'identification de ces clients pour connaître les vrais bénéficiaires.
Rappelons que cette affaire avait soulevé un tollé dans la presse nationale, dont certains commentateurs sont allés beaucoup plus loin dans la critique, allant jusqu'à la vindicte. Certains avaient même annoncé qu'il existe une «hostilité saoudienne envers l'Algérie», en rapportant l'affaire de l'avion d'Air Algérie qui fut empêché de traverser l'espace aérien saoudien pour aller au Yémen afin d'évacuer nos ressortissants au début de l'intervention armée de la coalition contre les Houtis.

H. R.

CONGRÈS DU FLN

De l'inutilité d'un référé

IL N'Y A apparemment pas de guerre psychologique dans la maison FLN. Notre virée ce matin au siège du vieux parti dans la capitale nous a donné à voir un impressionnant tableau de calme et de sérénité, comme si ce parti ne vivait ni une crise organique et politique, ni s'apprêtait à préparer un congrès objet de toutes les convoitises et source d'une plainte déposée en référé par les adversaires du SG Amar Saâdani. D'ailleurs, dans les discussions avec les cadres et militants du FLN sur cette affaire de justice, c'est l'optimisme et la satisfaction généralisée. Il n'y a ni angoisse, ni peur.
Dans l'entourage de la direction, on estime que le dernier report décidé par la chambre administrative du tribunal de Bir Mourad Raïs quant à la demande d'annulation des travaux du congrès est déjà un succès judiciaire. «S'il y avait la moindre preuve de ce qu'ils avancent (les plaignants), les juges n'auraient pas hésité un seul instant», nous dit-on. En fait, dans l'autre camp, c'est la même impression. Un paradoxe qui confirme que ce vieux parti, qui détient la majorité dans toutes les assemblées élues, n'est guère comme les autres. Actuellement l'analyse des faits au sein de ce parti, devenu une véritable mouvance idéologique et politico-organique, est une opération très délicate. La frontière des sympathies qui délimite un clan par rapport à un autre est tellement ténue que plus personne au sein même des réseaux traditionnels du FLN n'ose s'aventurer à prédire une alliance solide ou une vraie loyauté à un chef ou à une chapelle.
Ce matin-là, il semble bien que le FLN se dirige vers la tenue de son congrès, prévue jeudi prochain à la Coupole du complexe olympique du 5-juillet. Et rien ne semble entacher le déroulement de cette rencontre capitale, pas même une décision de justice que tout le monde attend avec impatience.
En réalité, dans les milieux «neutres» de ce parti, on pense que le vrai enjeu se situe au jour d'avant du congrès, c'est-à-dire mercredi prochain, non pas parce que la justice va rendre son verdict, mais tout simplement parce que les membres du comité central, fidèles à Saâdani ou à un autre, seront convoqués pour débattre de trois points à l'ordre du jour. D'abord, le vote des résolutions du congrès ainsi que les motions qui seront proposées aux congressistes, ensuite le vote sur des questions liées au déroulement des travaux du congrès (comme les commissions et la désignation des composantes humaines), et enfin un dernier point qui serait bien celui de la ...crise actuelle. C'est ainsi que des sources proches de Saâdani nous affirment que les membres du CC débattront de la contestation actuelle à la fin de la session.
Les membres du CC seront libres d'évoquer leurs propres opinions et leurs points de vue sur ce mouvement de contestation et la crise qui secoue les appareils du parti depuis de longues années.
Certains parmi les partisans de Saâdani avouent que lors de cette session du CC, ils n'hésiteront pas à proposer la «réactivation de la commission de discipline pour examiner et sanctionner les cas de ces «rebelles» organiques. Dans l'entourage de Saâdani, on affirme qu'il n'est plus possible de «garder encore des brebis galeuses ou de protéger des dinosaures», citant une vingtaine de noms, entre ex-ministres et actuels membres du Conseil de la nation ou députés, comme Belayat, Ziari, Harraoubia, Tou, Ayachi (ancien chef du groupe parlementaire à l'APN). Il est fort possible que le cas de Belkhadem soit également mis au-devant de la scène, presque une année après le fameux communiqué de la Présidence qui l'a brutalement «licencié» de son poste et invité le secrétaire général du FLN à le «dégommer» des listes des militants.
En l'absence de réaction des milieux adversaires de Saâdani sur le report énigmatique du tribunal, il semble, selon quelques échos, qu'on s'attend à une victoire politique et judiciaire, même si le jour de l'annonce de l'arrêt de la justice coïncide avec le déroulement de la session du comité central, et à quelques heures du début des travaux du dixième congrès. Et là, certains parmi les plus farouches adversaires de Saâdani estiment que l'entêtement actuel du bureau politique ne peut pas occulter qu'il existe une profonde fracture au sein des appareils du FLN. Sinon, comment va faire Saâdani avec le fameux groupe parlementaire bis, qui comprend presque une centaine de députés? Va-t-il nier la réalité? Pourra-t-il sanctionner ou faire disparaître les 178 signataires du CC qui refusent son diktat ?
Néanmoins, et nonobstant le « charivari» du parti il paraît, aux yeux des observateurs, que la décision de justice de mercredi prochain ne sera qu'un coup d'épée dans l'eau, une décision «futile et inutile». Le coup est tellement calculé par les magistrats que le référé, censé être rapide et circonstancié, est devenu un vrai chassé-croisé judiciaire et un ballet complexe entre avocats des deux camps. Cela rappelle bien des épisodes quand des clans liés aux cercles du pouvoir s'entretuent dans les méandres de la justice. Un référé qui dure plusieurs semaines n'est pas fait pour arranger les affaires des plaignants, qui cherchent justement à faire invalider tout le congrès, et surtout la qualité de ses centaines et milliers de congressistes, désignés par de nouveaux mouhafedhs installés eux-mêmes dans des commissariats créés spécialement pour ça ; donc tout un système de désignation organique que les statuts du parti et son règlement intérieur ne prévoient pas.

H. R.

le Commentaire

de Nordine Mzalla

Au royaume du complot



LE MINISTRE des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a répondu aux allégations saoudiennes accusant l'Algérie de faillir à ses obligations quant à la lutte contre le blanchiment d'argent. «Tempête dans un verre d'eau», comme métaphore choisie par le chef de la diplomatie en guise de formule polie pour démentir des accusations sérieuses puisqu'elles ont trait à notre action contre le terrorisme international et son financement. Bien entendu, selon les extraits rapportés par l'APS, le département de Lamamra s'est gardé de répondre à quelque pays que ce soit en considérant, à juste titre, que les engagements de l'Algérie dans le GAFI, le Groupe d'action financière, ne relève pas d'un niveau bilatéral au plan des relations internationales. Avec la finesse habituelle qui caractérise les AE sous le magistère de son ministre de tutelle actuel, le communiqué fait mine de corriger les imprécisions journalistiques quand il rétorque, sur le fond, aux griefs exprimés par le royaume d'Arabie Saoudite. Or, pour les observateurs avertis dont doivent faire partie nos confrères journalistes, il n'est point la peine de trop argumenter sur la bonne foi d'Alger dans l'adaptation de son socle juridique aux normes internationales.
Au contraire, rappelons-nous de cette autre polémique récente au sujet d'un texte de loi adopté à la hâte par notre chambre basse pour aligner justement notre législation sur les orientations du GAFI. D'aucuns y avaient vu un zèle suspect quand d'autres avaient compris qu'il fallait absolument anticiper sur les «derniers délais» pour ne pas exposer le pays à ces critiques auxquelles on peut répondre aujourd'hui. C'est pourquoi, le dérapage saoudien qui a décidé de blacklister l'Algérie ne doit pas semer le doute ni la confusion. Surtout que l'accusateur paraît fort mal placé pour donner des leçons d'intégrité morale au sujet du financement du terrorisme. Il n'y a pas eu que les notes secrètes révélées par WikiLeaks pour pointer du doigt le double jeu de Riyad dans ses rapports à la subversion terroriste internationale.
Il y a quelques semaines, c'était au tour du célèbre membre du réseau du 11 septembre 2001, le Franco-Marocain Zaccaria Moussaoui, incarcéré aux Etats-Unis, de déclarer durant son procès que «des hauts dignitaires de la pétromonarchie finançaient les activités d'Al Qaïda». Cela suffirait-il à inscrire le royaume de Salmane ben Abdelaziz Al Saoud dans le livre blanc du complot pseudo-djihadiste du terrorisme international ?

N. M.


DR

PROGRAMME GAZ NATUREL À TIZI OUZOU

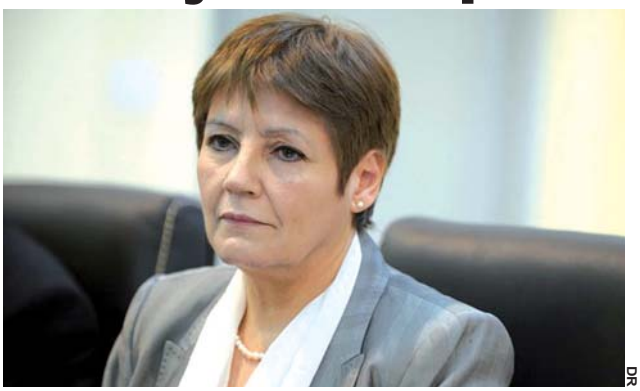
Beaucoup de dépenses et peu de rendement

DEPUIS l'année 2004 à ce jour, l'Etat a dégagé des milliards de dinars pour l'alimentation en gaz naturel des foyers de la wilaya de Tizi Ouzou. Les prévisions de réalisation étaient, rappelons-le, que chaque maison de la wilaya de Tizi-Ouzou, aussi éloignée soit-elle d'une quelconque agglomération, devait être alimentée en gaz. Aujourd'hui encore, soit à un mois de la fin du 1er semestre de l'année 2015, on n'en est qu'à un taux de 62 %. En faisant le comparatif entre les montants alloués par l'Etat pour ce programme et les réalisations, on ne peut que constater que beaucoup d'argent a été dépensé pour peu de rendement. Dans le document de synthèse des programmes Gaz présenté au conseil de wilaya jeudi dernier consacré spécialement à ce secteur, il y est indiqué qu'au terme du programme quinquennal, le taux de raccordement atteindra les 98 %, ce qui correspond à 182 514 foyers. L'administration de wilayas de la Tizi Ouzou insiste sur la différence entre le plan quinquennal et le plan quadriennal. Le premier plan quinquennal depuis l'élection de Abdelaziz Bouteflika a porté sur la période allant de 1999 à 2004, le deuxième de 2004 à 2009 et ainsi de suite. Il reste cependant que le problème ne réside pas dans cette confusion entre le quadriennal et le quinquennal, mais bel et bien dans ce paradoxe entre le constat fait par l'administration de la wilaya de Tizi Ouzou elle-même quant à la faiblesse des entreprises engagées dans les travaux de réalisation en matière de gaz et son constant «optimisme» à clôturer l'année 2015 avec un taux de raccordement de 98 % ; optimisme d'ailleurs qui contraste avec la déclaration du secrétaire général du ministère de l'Intérieur selon laquelle l'alimentation de tous les foyers de la wilaya se fera à partir de l'année 2016. En effet, Abdelkader Bouazgui a mis sur «le banc des accusés» les 52 entreprises engagées dans cet énorme chantier. Tout en considérant l'inertie de ces entreprises, dont les motifs restent d'ailleurs assez ambigus, le document présenté lors de ce conseil donne lecture des 113 lots non démarrés, qui correspondent à 1 898 km et 55 306 branchements. A cela s'ajoute le fait que les communes d'Akerrou, Aït-Chaffaï et Zekri, qui totalisent 126 villages soient concernées par un programme spécial. Et jusqu'à maintenant, le programme touchant ces trois communes du littoral n'est que sur document se trouvant quelque part sur un bureau d'études. Notons enfin qu'il serait superfétatoire de relever les oppositions citoyennes qui viendront à l'avenir quant au passage des conduites de gaz sur leurs terrains. En d'autres termes, il est fort à parier que le gaz naturel pour l'ensemble des foyers de la wilaya de Tizi-Ouzou ne sera ni pour l'année en cours ni pour le premier semestre de l'année prochaine. **S. T.**

LA FORMATION DANS L'ÉDUCATION

Benghebrit plaide pour une analyse critique

Le niveau de l'enseignement en Algérie ne peut s'améliorer sans la mise à niveau des fonctionnaires de l'éducation nationale et des enseignants. La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a plaidé, dans ce contexte, pour une analyse critique des formations organisées par le secteur cette année.


DR

La ministre a soutenu qu'il était temps de faire une analyse critique de la situation loin des complaisances, car il s'agit, selon elle, de générations d'élèves et de l'avenir de l'école algérienne. «Je constate que les résultats sont en deçà des attentes et que le rendement n'est pas à la hauteur des efforts consentis par l'Etat, en dépit des nombreuses opérations de formation organisées par le secteur cette année et en dépit de vos efforts et des ressources financières accordées par l'Etat», a déclaré Mme Benghebrit en s'adressant aux directeurs d'instituts, lors de la réunion de coordination des directeurs des instituts nationaux de formation des fonctionnaires du secteur de l'Education nationale.

Tout en rappelant l'importance de la formation qu'assurent les 12 instituts nationaux de formation des fonctionnaires du secteur de l'Education nationale, le ministre a fait savoir que « tous les fonctionnaires sont concernés par la formation, à savoir les nouveaux enseignants, ceux qui sont en poste et ceux qui ont été promus. «Nous devons jouer notre rôle en matière de formation, à travers l'élaboration d'un plan de travail clair et une approche pédagogique», a ajouté Mme Benghebrit.

Commençant, selon elle, par l'exploitation des textes définissant les missions de chaque fonctionnaire d'encadrement et de mise en œuvre. «Des textes qui doivent servir de référence pour la formation à tous les niveaux», a souligné la ministre. L'amélioration de la formation vise particulièrement à assurer le progrès de l'école algérienne, a précisé la ministre, appelant à asseoir une véritable coordination au sein de l'établissement, à assurer un climat idoine et à encourager les élèves. L'actualisation des programmes de formation s'impose au regard des avancées enregistrées à travers le monde, a souligné Mme Benghebrit. Le secteur de l'éducation nationale organisera, à la fin de juin, un atelier de travail au profit des directeurs des instituts, ces derniers étant «la base de l'amélioration des approches pédagogiques».

Plus de 142 000 fonctionnaires du secteur de l'éducation nationale à travers le territoire national bénéficient d'une formation durant cette année. **Lynda Louifi**

SUITE À LA GRÈVE LANCÉE PAR LES TRAVAILLEURS DE LA DIRECTION DE TIPASA

La conservatrice des forêts remplacée

SUITE à l'article intitulé «Colère des agents de la conservation des forêts» de la wilaya de Tipasa paru dans notre édition n° 5174 du 18 mai 2015, la direction des forêts du ministère de l'Environnement a limogé la directrice de la conservation des forêts, a-t-on appris auprès de la direction. Un nouveau conservateur a été installé dans l'après-midi de mercredi dernier à tête de la conservation des forêts de la wilaya de Tipasa, en remplacement de Achour Khadra. Mme Achour a été installée à la tête de la conservation des forêts de la wilaya de Tipasa le 3 juin 2014. Le directeur général, Mohamed Seghir Noual, accompagné de l'inspecteur général des forêts, s'est rendu au siège de la wilaya de Tipasa afin de procéder au changement et d'installer le nouveau conservateur, Mahfoudh Boudina.

Ce changement intervient suite à une série de rapports et de lettres rédigés à son encontre par les chefs de districts d'abord et aussi à une démission collective des responsables en plus d'une grève. Lundi dernier, les travailleurs de la conservation ont tenu un sit-in devant le siège de la wilaya, réclamant le départ de la directrice.

Selon des proches du département ministériel de tutelle, il semblerait que parmi les protestataires quatre d'entre eux ont été mutés, deux au siège de la direction générale et deux remis à la disposition de la conservation de la wilaya de Blida. Selon notre source, le cabinet du ministre n'a pas apprécié ces mutations au moment de cette crise. Aussi cette sanction a eu lieu après les nombreux mouvements de protestation tenus par les forestiers tous grades confondus.

Selon un cadre de la direction générale des forêts, avant son départ, Mme Achour Khadra, ex-conservatrice de la wilaya, a été reçue par l'inspection générale. Les fonctionnaires de la conservation des forêts des 28 communes de la wilaya de Tipasa avaient dénoncé la dégradation des conditions de travail dans une lettre adressée à leur direction. Dans ce texte, dont le Jeune Indépendant avait reçu une copie, les protestataires affirmaient que la mauvaise gestion a conduit à l'exacerbation de la situation du secteur des forêts.

«Conscients de la gravité de la situation», ils réclamaient l'intervention des autorités y compris le ministère, pour y remédier car, estimaient-ils, «elle pénalise le programme de la conservation des forêts dans toute la wilaya». Les protestataires soulignaient, dans ce texte, que «la lenteur dans le traitement de cette situation, en dépit des rapports transmis à la tutelle par plusieurs inspections», les a poussés à engager une action de protestation.

Mohamed Lalaouia

OPÉRATION EBOUEURS DE LA MER À ANNABA

La plage d'Aïn Achir nettoyée

LA MAGNIFIQUE plage d'Aïn Achir, située dans la corniche d'Annaba, sera concernée aujourd'hui par l'opération baptisée «Eboueurs de la mer», devenue désormais une tradition en Algérie à l'approche de la saison estivale. Cette opération qui n'est autre qu'une séance de beauté annuelle des plages, verra certainement une forte participation de volontaires, comme les précédentes, à Annaba qui compte un littoral long de 80 km avec au moins une vingtaine de plages autorisées à la baignade. Il convient de signaler que cette opération intervient, cette année, à Annaba avec l'exécution en cours d'une étude sur les macro déchets par l'université Badji-Mokhtar, dans la perspective de trouver les voies et moyens d'assainir le littoral et le fond marin des déchets plastiques ou autres. Pour rappel, des volontaires se donnent rendez-vous depuis une dizaine d'années dans les 14 wilayas du littoral algérien pour s'adonner au nettoiement des plages juste avant l'ouverture de la saison estivale. Initiée au départ par l'association de plongeurs dénommée «Récifs», reprise par la radio algérienne, elle est à sa 11e édition consécutive. Cette manifestation est une opportunité pour les pouvoirs publics et les élus d'évaluer l'état des plages et de prendre les mesures nécessaires pour permettre aux amoureux de la baignade en mer de passer d'agréables moments au bord de la grande bleue. Il faut noter que depuis le début du mois de mai en cours, plusieurs plages de la « Coquette « ont été prises d'assaut par des centaines de baigneurs suite aux dernières chaleurs qui ont sévi à l'est du pays. Aussi, l'annonce de l'ouverture officielle de la saison estivale, d'importantes mesures sécuritaires au profit des baigneurs ont été prises par les autorités locales.

Nabil Chaoui

EL SAHRAOUI RÉAFFIRME SON ALLÉGEANCE À DAECH ET S'EN PREND À BELMOKHTAR

Guéguerre à El Mourabitoune

Rien ne va plus au sein d'«El Mourabitoune», une phalange dirigée par Mokhtar Belmokhtar, surnommé «monsieur Marlboro» pour la contrebande de cigarettes à laquelle il s'adonnerait, et El Sahraoui.



Ce dernier a réaffirmé, dans un nouvel enregistrement audio, l'allégeance de ce groupe djihadiste à l'organisation «Etat islamique (EI)» ou (Daech) et au chef de l'EI, Abou Bakr El-Baghdadi. Dans un deuxième enregistrement audio cité, en quelques jours, par le média mauritanien Alakhbar, El-Sahraoui a de nouveau justifié cette allégeance par «diverses considérations religieuses» dont «la recommandation par la Charia de rester soudés au sein de la Jamaâ (communauté musulmane), d'unir les croyants, de resserrer leurs rangs et de bannir la division.» Il a par ailleurs nié l'adhésion d'El-Mourabitoune à Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi) en précisant : «Nous n'avons pas non plus de liens organisationnels avec les frères dans cette organisation (Aqmi) depuis la fondation du groupe El-Mourabitoune.» El Sahraoui qui avait, il y a quelques jours, annoncé l'allégeance d'El Mourabitoune à Daech, a donc réaffirmé cette adhésion après un «démenti» apporté par Belmokhtar qui, lui, rejette cette allégeance. Belmokhtar, chef de la phalange les «Signataires par le sang», l'un des deux mouvements qui forment El-Mourabitoune, avait démenti cette allégeance à l'Etat islamique, précisant que le groupe était «toujours fidèle» à Al-Qaïda au Maghreb islamique, est-il rappelé. Les deux «émirs» sont entrés en désaccord, illustrant la guéguerre que des chefs d'organisations dites «djihadistes» se livrent depuis quelque temps, tentant, chacun de son côté, de gagner en influence et de faire allégeance à l'organisation présentée comme étant la plus puissante du moment, dans le but d'en tirer des dividendes. Dans des accusations réciproques, le porte-parole de Belmokhtar a affirmé que Al-Sahraoui «n'a pas été élu par le Conseil de la choura d'El-Mourabitoune. Il s'est autoproclamé «émir»». En revanche le porte-parole d'El-Sahraoui a affirmé que les membres du Conseil de la choura au niveau de l'Azawad (nord Mali) «ont bien désigné El-Sahraoui en tant qu'émir». Le nouvel enregistrement d'El sahraoui, cité par Al Akhbar lundi dernier dans la soirée, atteste de cette guéguerre. Belmokhtar, qui a créé à El Khelil, ville malienne frontalière avec l'Algérie, la phalange qui a revendiqué l'attaque terroriste contre le site gazier de Tiguentourine, ancien compagnon de Aamri Saifi, alias «El Para», et ancien bras droit de Hassan Hattab, ex-«émir» national du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) avant l'allégeance de cette organisation à l'organisation d'Oussama Ben Laden, devenant «Al Qaida au Maghreb Islamique» (AQMI), n'est pas en très bon termes avec Abdelmalek Droukdel, alias «Abou Mossaâb Abdelouadoud», «émir» national d'AQMI.

Entre Daech et Al Qaïda, des «émirs» tentent de se positionner dans un souci de tirer le maximum de dividendes en misant sur l'organisation la plus puissante du moment, en particulier dans ces moments où l'étau qui se resserre sur eux les pousse à demander la protection d'Abou Bakr El Baghdadi, «calife» de Daech, ou d'El Zawahiri, chef d'Al Qaïda, deux organisations terroristes rivales.

F. Sofiane

MEURTRES, VOL DE VÉHICULES, FUGACE, FAUX ET USAGE DE FAUX

En cavale depuis six ans, un fugitif enfin arrêté

L'ARRESTATION de l'un des criminels les plus notoires, auteur de plusieurs crimes durant ces six dernières années, a été opérée grâce aux investigations de la Section de recherches de la Gendarmerie d'Alger. Le fugitif a été appréhendé à Haouch Gazouz, à Birtouta, caché dans une maison complètement isolée de la ville. K. S., le suspect, était recherché depuis 2009 et fait l'objet de 14 mandats d'arrêt.

La cellule de communication de la Gendarmerie d'Alger a annoncé l'arrestation d'un présumé auteur de 14 crimes commis durant ces six dernières années. K. S., 49 ans, est recherché depuis 2009 pour 14 crimes induisant 14 mandats d'arrêt à son encontre des différents tribunaux entre autres d'Alger (Bir Mourad Raïs, Sidi M'hamed et El Harrach), Boumerdès, Tizi Ouzou, Oran, Bordj Bou Arreridj et Médéa, selon le communiqué des gendarmes d'Alger. Le communiqué poursuit que les éléments de la section de recherches ont lancé des investigations suite aux vols récurrents de véhicules dans l'Algérois.

C'est à la suite de ces investigations que les gendarmes sont parvenus à l'interpellation de K. S., fugitif depuis 2009 suite à plusieurs crimes. Il a été appréhendé à haouch Gazouz dans la commune de Birtouta après une semaine d'investigations (entre les 12 et 17 mai passés). K. S. était le cerveau d'un groupe de malfaiteurs qui a été démantelé. Toujours d'après le communiqué, le démantèlement du réseau a permis la récupération d'un important lot de pièces de rechange et de moteurs de diverses marques de véhicules volés dans plusieurs quartiers d'Alger et d'autres villes.

De nombreux outils et clefs contrefaits utilisés dans les cambriolages des voitures ont été saisis lors d'une opération conjointe des gendarmes de la section de recherches et ceux de la section de sécurité et d'intervention (SSI) du groupement d'Alger. L'arrestation de plusieurs membres du réseau a donné lieu, suite aux aveux de ces derniers, à la localisation puis à l'arrestation de K. S., qui constituait le véritable cerveau du groupe. Impliqué depuis 2009 dans plusieurs affaires, entre autres dans des meurtres, des vols de véhicules, de faux et usage de faux, de conduite en état d'ivresse, de falsification de documents administratifs et officiels, de contrefaçon de clefs de véhicules, K. S. aura tout fait, en six ans, pour devenir le fugitif le plus recherché du pays et parmi les plus réclamés par la justice. Il a fini par être repéré dans sa cachette à haouch Gazouz, alors qu'il songeait à commettre d'autres vols de véhicules. Surpris par l'intervention rapide des gendarmes de la SSI, K. S n'a pas trouvé le temps de fuir comme cela a été le cas à plusieurs reprises. Présenté au procureur de la République jeudi passé au côté de ses acolytes, K. S. a été mis sous mandat dépôt.

F. S.

PROCÈS DE L'ATTENTAT CONTRE LE PALAIS DU GOUVERNEMENT

La Cour suprême accepte le pourvoi en cassation

LA COUR SUPRÊME de Ben Aknoun a déclaré avant-hier recevable le pourvoi en cassation introduit dans l'affaire de l'attentat qui a ciblé le palais du Gouvernement le 11 avril 2007 et rendu nul le verdict du tribunal criminel d'Alger qui avait prononcé en 2012 des peines allant jusqu'à la peine capitale à l'encontre des accusés. «La Cour suprême a déclaré recevable, jeudi, le pourvoi en cassation introduit par les accusés et le parquet contre le verdict rendu public en 2012 par le tribunal criminel d'Alger », a fait savoir Me Khenouf Hadhria, avocate agréée près la Cour suprême. Le tribunal criminel d'Alger a programmé cette affaire pour sa prochaine session prévue en octobre prochain, a-t-elle indiqué. 18 individus dont 9 en fuite parmi eux Abdelmalek Droukdel, sont poursuivis dans cette affaire terroriste qui avait fait 20 morts et 222 blessés. Selon l'arrêt de renvoi, les accusés appartiennent à un groupe terroriste activant dans la région de Thenia (W. Boumerdes) relevant du groupe terroriste Al Qaida au Maghreb islamique. En mars 2012, six condamnations à mort, une peine de 10 ans de réclusion criminelle et 3 ans de prison ferme (pour Boudina Abdenour pour non -dénonciation de crime) avaient été prononcés contre les 8 accusés de l'attentat contre le Palais du gouvernement.Le procès de celui qui est considéré comme l'un des «planificateurs», voire le «cerveau» des attentats terroristes perpétrés en 2007 à Alger, Gasmi Salah, alias «Salah Abou Mohamed», a été reporté le 5 février dernier jusqu'à ce que la cour suprême se prononce sur le pourvoi en cassation.

S. N.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES ARABES DE L'INFORMATION

Les propositions de l'Algérie sur la lutte antiterroriste approuvées

LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine a déclaré jeudi dernier au Caire, que le Conseil des ministres arabes de l'Information avait approuvé les propositions de la délégation algérienne sur le rôle des médias dans la lutte contre le terrorisme et la radicalisation. « Le Conseil des ministres arabes de l'Information a approuvé toutes les propositions de la délégation algérienne, notamment en ce qui concerne le rôle des médias dans la lutte contre le terrorisme et la radicalisation », a indiqué M. Grine au terme des travaux de la 46ème session du Conseil, rappelant les efforts de l'Algérie sur le plan international en vue de réduire la propagation de ce phénomène dangereux et tarir ses sources de financement. Le ministre a également souligné la nécessité de faire la distinction entre le terrorisme et la résistance qui constitue qui n'est autre que « le droit légitime des peuples au recouvrement de leur souveraineté, particulièrement pour le peuple palestinien frère ». Grine en outre appelé les médias arabes à la conjugaison de leurs efforts pour «contrecarrer les idées obscurantistes et pratiques destructrices véhiculées par les groupes terroristes ». Il a exhorté les médias arabes à oeuvrer au développement et au renouvellement du discours médiatique arabe afin de diffuser les valeurs de tolérance et d'acceptation de l'autre et faire face à la radicalisation intellectuelle et religieuse. Il a également mis l'accent sur l'importance de soutenir et d'accompagner les efforts visant l'éradication du chômage, de l'analphabétisme, de l'émigration clandestine et de la cybercriminalité. Les enjeux et défis multiformes qui se posent à la région arabe dont les phénomènes du terrorisme et de la radicalisation, les campagnes tendancieuses visant à semer le trouble et à attiser les tensions dans le but de spolier les richesses et d'entraver les efforts de développement dans le monde arabe, imposent l'élaboration d'une stratégie médiatique adaptée au système médiatique arabe, a indiqué le ministre. Cette stratégie doit être dotée de nouveaux mécanismes susceptibles de provoquer un saut médiatique et informatique qualitatif, a-t-il ajouté. Il aussi mis en exergue le rôle pionnier de l'Algérie en matière de lutte contre le terrorisme en tant que phénomène transnational, soulignant l'importance de poursuivre les efforts au niveau international pour la mise en place d'un système juridique qui mettra un terme à sa prolifération. Par ailleurs, M. Grine a appelé les médias à accorder davantage d'intérêt à la question palestinienne, notamment avec la poursuite de la politique de colonisation et les tentatives israéliennes visant à aliéner l'identité et la civilisation du peuple palestinien. Il a également estimé nécessaire de poursuivre les actions pour mettre à nu les pratiques israéliennes contre les Palestiniens et permettre au peuple de recouvrer ses droits légitimes et inaliénables, notamment l'établissement d'un Etat indépendant avec Al Qods pour capitale. **S. N.**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DAIRA DE TABLAT
COMMUNE DEUX BASSINS
Numéro d'identification fiscal communal : 098 426 535 029 612

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 03/2015

Le président de l'Assemblée populaire communale de Deux Bassins lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la réalisation du projet suivant **: REALISATION NOUVEAU SIEGE APC DES DEUX BASSINS (2ème tranche).**

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le cahier des charges contre paiement d'une somme de **3000.00 DA.** Le dépôt des deux enveloppes (technique + financière) seront mises dans une grande enveloppe scellée anonyme qui devra porter la mention suivante : **«REALISATION NOUVEAU SIEGE APC DES DEUX BASSINS (2ème tranche)»**
La durée de préparation des offres est limitée à **15 jours** qui seront validées d'une période de **105 jours** à compter de la limite de dépôt des offres.

Documents constituant l'offre :

-L'offre technique : l'enveloppe technique contiendra
1. Le présent cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire avec la mention «Lu et approuvé».
2. La déclaration à souscrire dûment remplie avec cachet et signature.
3. Déclaration de probité dûment remplie avec cachet et signature.
4. Certificat de qualification et classification professionnelle, activité principale dans le domaine des constructions, catégorie deux (02) et plus.
5. Registre du commerce (nouvelle immatriculation).
6. Casier judiciaire du gérant ou du directeur de l'entreprise, en cours de validité.
7. Extrait de rôle apuré ou avec un calendrier d'échéancier en cours de validité (moins de 03 mois).
8. Références professionnelles de l'entreprise (des attestations de bonne exécution délivrées par l'administration).
9. Le planning d'exécution des travaux.
10. Mises à jour CNAS – CASNOS – CACOBAPTH, en cours de validité.
11. Liste du matériel sur laquelle figure l'immatriculation de chaque engin, appuyée par des cartes grises ou récépissé de dépôt en cours de validité et accompagnée par des attestations d'assurance en cours de validité pour le matériel roulant, et pour le matériel non roulant, il doit être justifié par des factures, appuyées, le cas échéant, par un P.-V. de constat de l'huissier de justice de l'année en cours. Le soumissionnaire comptant utiliser un matériel de location en plus de son matériel propre est tenu de présenter un contrat de location original appuyé par les pièces justificatives conformes et l'assurance du matériel.
12. La liste nominative du personnel d'encadrement établie par l'entreprise, avec leurs attestations d'affiliation et leurs diplômes.
13. Le numéro d'identification fiscale.
14. Les bilans financiers de l'entreprise des trois (03) dernières années, dûment approuvés (ou attestation de chiffre d'affaires).
15. L'instruction aux soumissionnaires paraphée et portant la mention «Lu et approuvé».
16. Le CPS signé et paraphé par le soumissionnaire avec la mention «Lu et approuvé».

Le soumissionnaire devra soigneusement examiner toutes les instructions, conditions, modèles, termes, spécifications et plans figurant au dossier de la soumission.

N. B. : lorsque le service contractant est tenu d'exiger des documents originaux, il ne doit l'exiger que pour le soumissionnaire attributaire du marché, et ce conformément à l'article n° 51.

L'offre financière:
1- La lettre de soumission remplie avec cachet et signature.
2- Le bordereau des prix unitaires rempli avec cachet et signature.
3- Le devis quantitatif et estimatif rempli avec cachet et signature.

Clôture du dépôt des offres :
Les offres doivent être reçues par le maître d'ouvrage le jour correspond au dernier jour de la durée limite de l'appel d'offres, à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offres national restreint dans les quotidiens nationaux.

Le Jeune Indépendant **du 23/05/2015/ANEP N° 326 584**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
WILAYA DE TIPASA
n°/ DSP/2015

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Le directeur de la santé et de la population de la wilaya de Tipasa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint n° 06/2014, paru dans les quotidiens nationaux *le Jeune Indépendant* du 10/08/2014, *Elmassar El-Arabi* du 09/08/2014 ainsi que dans *le BOMOP* du 17 au 23/08/2014, concernant l'acquisition et installation d'équipements médicaux pour les trois (03) polycliniques Sidi Rached, Hadjout et Messelmoun, que l'avis d'attribution provisoire du marché au profit de l'entreprise EURL REDHA ALEMDAR, cité 40 Logts LSP BT N° 07 Bou Ismail, W. Tipasa, paru dans les quotidiens *Elmassar El-Arabi* le 17/11/2014, *le Jeune Indépendant* du 18/11/2014 et dans *le BOMOP* du 23 au 29/11/2014, dont le montant proposé est de **8.523.684.00 DA,** est annulé, et ce conformément à l'article 114 alinéa n° 07 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété.

Le Jeune Indépendant **du 23/05/2015/ANEP N° 326 588**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
WILAYA DE TIPASA
NIF : 099742019000918

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 04/2015

Un avis d'appel d'offres national restreint est lancé par la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tipasa pour l'acquisition et installation d'équipements médicaux au profit de l'UMC de Damous en lots séparés :
Lot n° 01 : acquisition et installation d'équipement de chirurgie.
Lot n° 02 : acquisition et installation d'équipement de laboratoire.
Lot n° 03 : acquisition et installation d'équipement de stérilisation.
Lot n° 04 : acquisition et installation d'instrumentation et mobilier médical.
Lot n° 05 : acquisition et installation d'équipement de radiologie.
Lot n° 06 : acquisition et installation des boîtes d'instrumentation chirurgicale.
Lot n° 07 : acquisition et installation d'équipement de néonatologie.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.
Les entreprises intéressées par l'avis d'appel d'offres et disposant d'un agrément délivré par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la santé et de la population, sise Cité administrative, siège de la wilaya de Tipasa. Le cahier des charges doit être retiré par le soumissionnaire ou son représentant dûment désigné. Dans le cas de groupement, le cahier des charges doit être retiré par le mandataire ou son représentant dûment désigné.
La durée de préparation des offres techniques est fixée à **quinze (15) jours**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans *le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP)* ou dans la presse, jusqu'à **12h00mn**. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
La date de dépôt des offres est fixée au **15ème jour**, à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans *le B.O.M.O.P*, jusqu'à **12h00mn**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant, à la même heure (**12h00mn).**
Les offres seront déposées à **la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tipasa, Cité administrative, Tipasa.** Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et cachetée, indiquant la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «**Offre technique**» ou «**Offre financière**», selon le cas. Les deux enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme comportant la mention suivante :

A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE LA SANTE ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA DE TIPASA
SOUMISSION A NE PAS OUVRIR
APPEL D'OFFRES N° 04/2015
Acquisition et installation d'équipements médicaux au profit de l'UMC de Damous en lots séparés :
Intitulé du lot N° du lot ……

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre à leur dossier de soumission les pièces réglementaires suivantes :

OFFRE TECHNIQUE :
- Déclaration à souscrire (remplie et signée).
- Copie du statut éventuel de l'entreprise (pour les sociétés commerciales) (copie légalisée).
- Copie du registre du commerce (copie légalisée).
- Copie de l'agrément délivré par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.
- Casier judiciaire du soumissionnaire datant de moins de 03 mois.
- Attestations de mise à jour CNAS - CASNOS (copies légalisées).
- Extrait de rôle de l'année en cours, le calendrier net ou facilité de paiement en gage.
- Carte d'identification fiscale (copie légalisée).
- Déclaration de probité (remplie et signée).
- Protocole d'accord notarié (dans le cas d'un groupement d'entreprises, y compris le pouvoir de signature signé par tous les membres du groupement avec désignation du chef de file et la définition du pourcentage et la part de chacun des membres dans le groupement) (copie légalisée).
- Attestation de dépôt des comptes sociaux dans le cas des sociétés commerciales.
- Instruction aux soumissionnaires (paraphée, signée et cachetée), qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention « Lu et accepté ».
- Cahiers des prescriptions spéciales et particulières (CPS et CPP) (paraphés, signés et cachetés), qui doit obligatoirement porter dans sa dernière page la mention «Lu et accepté».
- Références professionnelles (projets similaires fournis pour les maîtres d'ouvrage)
- Liste des moyens humains approuvée par les services CNAS.
- Liste des moyens matériels dûment justifiée.
- Bilans financiers des trois (03) dernières années visés par les services des impôts.
- Chiffre d'affaires des trois dernières années justifié par le C20, délivré par les services des impôts.
- Fiches techniques des équipements proposés.
- Le catalogue des équipements sur CD portant sur chaque équipement proposé (images animées ou vidéo).
- Certificat du fabricant d'origine

OFFRE FINANCIERE :
- Lettre de soumission selon le modèle ci-joint.
- Le bordereau des prix unitaires.
- Le devis quantitatif et estimatif.

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.
Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à **14h00mn,** au siège de la Direction de la santé et de la population de la wilaya de Tipasa, Cité administrative, Tipasa. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant, à la même heure (**14h00mn**).

Le Jeune Indépendant **du 23/05/2015 /ANEP N° 326 575**

CHEMISERIE DE LARBAÂ NATH IRATHEN

LES TRAVAILLEUSES TOUJOURS DANS LA TOURMENTE

Les travailleuses et travailleurs de la Chemiserie de Larbaâ Nath Irathen vivent toujours l'enfer en dépit de la promesse de faire venir une commission d'enquête devant faire la lumière sur le problème. Elles ont repris le travail le 12 avril dernier, après neuf mois de grève, et sans pour autant que les journées de grève ne soient payées.



DR

La tension régné toujours au sein de l'entreprise Demain neuf employées dont 04 d'entre-elles syndicalistes et sept hommes exerçant les fonctions d'agents de sécurité au sein de cette entreprise passeront en justice à Tizi-Ouzou suite à la plainte déposée contre eux par leur responsable.

Un travailleur Hamid Belmadani, se serait suicidé vendredi dernier. Son fils aîné, âgé de 12 ans, qui l'a retrouvé pendu à un arbre. La victime, père de trois enfants, et ayant travaillé durant 13 ans à la Chemiserie, a été enterré lundi dernier. A présent, la veuve de feu Hamid Belmadani, 28 ans d'ancienneté à la Chemiserie de Larbaâ nath Irathen, est condamnée à élever seule ses trois enfants.

Appelée par nos soins au téléphone, Mme Linda Hamriou, membre du Collectif des travailleuses et travailleurs, a confirmé que la situation au sein de l'entreprise n'a pas changé d'un iota. Notre interlocutrice nous a indiqué également que c'était suite à la promesse faite par le PDG du Groupe C et H, Ahmed Benayad, de faire venir une commission d'enquête, laquelle devait être composée d'un représentant du ministère de tutelle, d'un membre de l'UGTA, Union de Wilaya de Tizi-Ouzou et autres représentants d'organismes concernés, pour faire toute la lumière sur la situation du personnel de la Chemiserie que les grévistes ont décidé de suspendre leur mouvement de grève qui a duré « neuf mois «.

Statuquo

Les travailleuses attendent toujours une amélioration de leurs conditions de travail notamment leur rapport avec l'équipe dirigeante de l'EPE. Les débrayages de grève, les protestations et les sit-in anis que les lettre de protestation ont été les armés auxquelles ont eu recours les employées de la chemiserie pour faire entendre leur détresse et amener les autorités à leur porter assistance. La tension est toujours visible hier dans l'enceinte de l'entreprise marquée par dix mois de «calvaire» selon employées dont beaucoup travaillent dans l'entreprise depuis 28 ans. Lors du dernier rassemblement, elles estimaient que la situation était intenable.

«Si notre manifestation d'aujourd'hui se soldait par un échec, nous n'aurions, hélas, d'autre choix que le recours à une grève de la faim», a déclaré d'une voix pleine de détermination Mme Nabila Mouloudj.


DR

Leurs revendications essentielles portent sur une commission d'enquête pour faire toute la lumière sur l'entreprise qui les emploie, le versement de leurs salaires bloqués depuis neuf mois, la reconnaissance de leur droit à faire fonctionner leur syndicat d'entreprise qu'elles ont créé le 12 mars 2013 et le droit de travailler sans subir des pressions psychologiques qu'elles définissent comme « harcèlement moral «.

La Chemiserie de Larbaâ-Nath-Irathen est une entreprise publique crée en 1968 par feu le président Houari Boumediène. L'objectif de l'Etat algérien à l'époque était de recruter les filles de Chouhada afin de les faire bénéficier, elles et leurs familles, d'une vie matérielle décente. Pendant des années, aucun mauvais vent n'a soufflé sur cette entreprise spécialisée dans la confection de chemises d'où son nom d'ailleurs « la Chemiserie «. Les produits fabriqués ont toujours été compétitifs. Aujourd'hui encore, la Chemiserie de Larbaâ-Nath-Irathen jouit d'une bonne réputation auprès de ses clients. Sur les 200 éléments constituant le personnel, 180 sont des femmes. Au fil des ans, ces femmes ont constaté qu'elles étaient exploitées sans retenue.

Epier partout

En dépit de leurs nombreuses protestations auprès de leur syndicat d'entreprise affilié à l'UGTA, la situation n'a pas changé d'un iota. Notons que la Chemiserie de Larbaâ-Nath-Irathen est depuis quelques mois sans directeur puisque depuis le départ de l'ancien, Saïd Kaci, l'intérim est assuré par une dame. Les employées accusent le directeur et son adjoint d'épier leur intimité à travers les caméras de surveillance placées dans tous les sections de l'atelier y compris les vestiaires. Si les caméras étaient gardées opérationnelles au moment où les travailleuses se changeaient et que leur manipulateur les visionnait, cela relèverait dès lors du voyeurisme. Le voyeurisme est un crime puni par la loi. Nos interlocutrices nous ont confirmé l'existence de ces caméras au niveau de leur atelier et ont aussi précisé que l'atelier leur servait aussi de vestiaires. Toujours selon elles, le 7 janvier 2014 à 11H30, Saïd Kaci, alors en poste comme directeur, était entré dans l'atelier en état d'ébriété avancée.

«Le langage qu'il a tenu à notre endroit a relevé d'une grande vulgarité «, ont témoigné beaucoup de manifestantes avant d'ajouter : « suite à cela, nous avons dressé et signé un rapport en tant que collectif des travailleuses et l'avons envoyé à la tutelle «. La tutelle n'est autre que le Groupe CH de Rouiba. En revanche, Saïd Kaci, informé de l'envoi de ce rapport, a décidé d'attaquer les plaignantes en justice pour « diffamation».

La justice lui donnera gain de cause. Ayant jugées qu'elles ont été outrageusement agressées dans leur honneur les ouvrières ont décidé de faire appel. Le procès en révision est programmé pour le 25 mars. Elles affirment avoir été agressées à l'intérieur des ateliers par des inconnus avec la complicité du directeur adjoint. La voix nouée, bon nombre de ces manifestantes nous ont avoué que Ramdane Moudoud avait l'habitude d'afficher un comportement agressif à notre égard. « Son agressivité est telle que nous avons décidé de saisir l'inspection du travail de la wilaya en date du 30 juin 2014, mais, hélas, aucune suite nous a été donnée par ce service de l'administration censé pourtant défendre les droits du monde du travail «, ont témoigné nos interlocutrices.

Le jeune indépendant a tenté de joindre les deux responsables pour rapporter leurs versions des faits, mais il était injoignables tandis que l'ancien DG se considéré ne faisant plus partie de cette entreprise. La goutte qui a fait déborder le vase remonte au 12 mars 2013 lorsqu'elles ont mis sur pied leur section syndicale affiliée à l'UGTA. Ce syndicat en question est composé essentiellement de l'élément féminin.

Sans salaires

Selon le témoignage de ces travailleuses de la Chemiserie de Larbaâ-Nath-Irathen, il arrive à bon nombre d'entre elles de travailler même le week-end et effectuer des heures supplémentaires sans pour autant percevoir une quelconque rémunération. Beaucoup aussi sont sous un contrat renouvelable tous les trois mois. Elles n'ont bénéficié d'aucune augmentation de salaires ou de primes.

La mise sur pied de leur syndicat, voulu comme un moyen de leur assurer un minimum d'acquis et de dignité, n'a fait que renforcer la répression et le mépris à leur endroit, estiment-elles.

Le 21 juillet 2014, les travailleuses de la Chemiserie de Larbaâ-Nath-Irathen ont décidé d'une grève illimitée. L'UGTA-Union de wilaya de Tizi-Ouzou n'arrête pas de leur assurer un soutien, notamment de la part du premier responsable, Bachir Ramdani. De son côté, le wali leur a promis le règlement du conflit mais en vain. Et depuis cette journée du 21 juillet 2014, les grévistes n'ont perçu aucun salaire. Leur situation désespérante a causé des maladies chroniques certaines d'entre elles. Une ouvrière a avoué au Jeune Indépendant qu'elle a attrapé le diabète suite au sentiment d'iniquité qu'elle a ressenti.

Nonobstant toutes ces épreuves vécues et toutes les iniquités subies, les travailleuses de la Chemiserie de Larbaâ-Nath-Irathen refusent de baisser les bras. Elles sont même déterminées à engager leur combat dans une nouvelle phase et qui n'est autre que la grève de la faim. Mme Nabila Mouloudj a été catégorique : « Si nous ne voyons pas nos revendications satisfaites dans les tout prochains jours, nous entamerons une grève de la faim ! Les travailleuses de la chemiserie attendent toujours l'installation de la commission d'enquête.

De notre bureau, Saïd Tissegouine

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

WILAYA DE TIPASA

MISE EN DEMEURE

Projet : Acquisition et installation d'un scanner pour l'hôpital de Koléa

La société SARL Aurès Médical, titulaire du marché n° 095 du 20/03/2014 relatif à l'acquisition et installation d'un scanner hélicoidal 16 barrettes pour l'hôpital de Koléa, conclu avec la wilaya de Tipasa-Direction de la santé et de la population, est mise en demeure de livrer l'équipement objet du marché cité ci-dessous sous huitaine. Dépassé ce délai, je me verrais dans l'obligation d'appliquer la réglementation en vigueur (article 29 du contrat).

Le Jeune Indépendant **du 23/05/2015/ANEP N° 326 598**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

OFFICE DE PROMOTION ET
DE GESTION IMMOBILIERE
DE LA WILAYA D'ILLIZI
NIF : 0001 33019000 852

CORRECTION DE L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE PARU DANS LES DEUX QUOTIDIENS NATIONAUX *EL-MIHOUAR EL-YAOUMI* ET *LE JEUNE INDEPENDANT* EN DATE DU 27/04/2015, DE L'AAO N° 002/2015

-En appliquant l'article N° 125 du décret présidentiel N° 236 /10 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, l'Office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya d'Illizi informe tous les soumissionnaires qui ont participé à l'AAO N° 002/2015 paru dans les deux quotidiens nationaux ***EL-MIHOUAR EL-YAOUMI*** et ***LE JEUNE INDEPENDANT*** en date du 10/03/2015, relatif au **projet** de réalisation de :
- 62/100/180/500 LPL du programme complémentaire 2008 à BORDJ OMAR DRIS, que suite au désistement de l'ETB NASRAT MOHAMED ESSAID, reçu en date du 03/05/2015 enregistré sous le numéro 1107/2015, le projet a été reconfié à l'entreprise suivante :

ETB	Note	Montant	Délais	OBS
Réalisation de 62/100/180/500 LPL du programme complémentaire 2008 à BORDJ OMAR DRIS				
ETB : ABIDI SAAD ISSA NIF : 198730070001345	**100/42.30**	**179 245 533.41 DA**	30 MOIS	Moins disant

Suite à l'article 114 du décret présidentiel N° 236/10 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, dans le cadre de cet avis d'appel d'offres, peut introduire un recours dans les dix (10) jours à compter de la première parution de l'avis d'attribution provisoire du marché dans *le BOMOP* ou dans la presse nationale, auprès de la commission des marchés de l'Office de promotion et de gestion immobilière. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

Le directeur général

Le Jeune Indépendant du 23/05/2015/ANEP N° 326 459

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE CHLEF
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
BUREAU DES MARCHES ET DES PROGRAMMES
Immatriculation fiscale : 099502019036622

2ème AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT n°10/2015

Le wali de Chlef - Direction de l'administration locale - lance un avis d'appel d'offres national restreint pour : «**Travaux d'aménagement au niveau du siège de l'Assemblée populaire de la wilaya de Chlef** »

L'appel d'offres s'adresse aux entreprises justifiant d'une qualification catégorie II ou plus (TCE) activité principale en bâtiment, possédant les capacités financières, techniques et réglementaires pour l'exécution du marché et ayant réalisé au moins un projet de même nature.

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges par le soumissionnaire ou son représentant **auprès de la Direction de l'administration locale, au niveau du siège de la wilaya de Chlef (Cité administrative) – bureau des marchés –, contre présentation d'un reçu de versement de 2.000.00 DA, non remboursable.**

La durée de préparation des offres est de **vingt (20) jours,** à compter de la première parution dans les journaux. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Le jour et l'heure limite de dépôt des offres est **le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 14 heures,** à compter de la 1ère parution du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et/ou dans *le BOMOP*. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le jour de dépôt des offres est prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant à la Direction de l'administration locale de la wilaya de Chlef accompagnées des documents ci-après :

1- L'offre technique constituée des pièces suivantes :

01- La déclaration à souscrire doit être signée, datée et cachetée.
02- La déclaration de probité doit être signée, datée et cachetée.
03- Copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien.
04- Le N° d'identification fiscale (NIF) : copie de la carte d'immatriculation fiscale.
05- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire, du chef de file en cas de groupement et du gérant en cas de société.
06- Le cahier des charges signé et paraphé par le soumissionnaire.
07- Délai et planning d'exécution des travaux.
08- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelle de catégorie 2 ou plus en bâtiment activité principale
09- Une copie de l'extrait du registre du commerce
10- Les bilans financiers des trois (03) dernières années portant le cachet de réception des services des impôts et certifiés par un comptable agréé (2011, 2012 et 2013)
11- Liste des moyens humains à mettre dans le cadre de l'exécution du marché, CV, justifications de diplômes et déclaration nominative CNAS ou DAS.
12- Liste des moyens matériels : roulant, justifiée par des cartes grises et attestations d'assurances. Non roulant, justifiée par des factures conformes à la réglementation en vigueur ou contrat de vente notarié, accompagnée d'un PV de constat (moins d'un an) établi par un expert ou un huissier de justice.
13- Attestations de bonne exécution de travaux réalisés (travaux d'aménagement) délivrées par les maîtres de l'ouvrage public.
14- Statut de l'entreprise s'il y a lieu.
15- Délégation de signature s'il y a lieu.
16 - Copies des attestations CNAS, CASNOS et CACOBATH.
17- Copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier .
18- Protocole d'accord

2- L'offre financière constituée des pièces suivantes :

01- La soumission doit être signée, datée et cachetée.
02- Le bordereau des prix unitaires signé, daté et cacheté.
03- Le détail quantitatif et estimatif signé, daté et cacheté.

Les offres (technique et financière) doivent être déposées en trois (03) exemplaires (un original + 02 copies)

Les soumissionnaires doivent placer l'offre technique dans une enveloppe portant clairement « Offre technique » et l'offre financière dans une enveloppe portant clairement « Offre financière ».

Les deux enveloppes doivent être placées dans une enveloppe anonyme portant :

Soumission à ne pas ouvrir
2ème avis d'appel d'offres restreint n°10/2015
Direction de l'administration locale de la wilaya de Chlef
« Travaux d'aménagement au niveau du siège de l'Assemblée populaire de la wilaya de Chlef »

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant la durée de préparation des offres, augmentée de 03 mois

Les offres techniques et financières seront ouvertes le dernier jour de la durée de préparation des offres, à 14 heures. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, l'ouverture des plis est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, au siège de la Direction de l'administration locale, sise Cité administrative de la wilaya de Chlef.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la réunion d'ouverture des offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 23/05/2015/ANEP N° 326 579**

SANGLANTE ATTAQUE CONTRE LA MINORITÉ CHIITE EN ARABE SAOUDITE

L'EI revendique l'attentat d'el Qatif

La mosquée chiite du village de Koudeih, dans l'est de l'Arabie saoudite, a été frappée par un attentat-suicide qui a fait au moins 20 morts et des dizaines de blessés et a été revendiqué quelques heures plus tard par l'organisation de l'Etat islamique (EI).



Le nombre de victimes n'a pas encore été déterminé mais des témoins, cités par l'Agence France-Presse, évoquent jusqu'à 22 morts. Ils rapportent qu'un kamikaze s'est mêlé à la foule des fidèles venus assister à la prière avant de faire sauter la charge explosive qu'il portait sur lui. « Un individu a fait détoner une bombe qu'il portait sous ses vêtements pendant la prière du vendredi », a confirmé en début d'après-midi le porte-parole du ministère de l'intérieur saoudien. Il a souligné la détermination des services du ministère à « traquer toute personne impliquée dans ce crime terroriste perpétré par des personnes cherchant à porter atteinte à l'unité nationale, et à la présenter à la justice ». Koudeih est située au nord de la ville de Qatif, au cœur de la province orientale, une région pétrolière où se concentre la minorité chiite (10 % de la population), qui se dit victime de discriminations dans le royaume saoudien. Le mufti d'Arabie saoudite, plus haut dignitaire religieux sunnite du pays, Cheikh Abdel Aziz Ben Abdallah Al-Cheikh, est intervenu en direct sur la chaîne Al-Ekhbariya pour dénoncer l'attentat . « C'est un acte criminel destiné à creuser un fossé entre les fils de la nation (…) et à propager les troubles dans notre pays. » Les autorités saoudiennes ont multiplié ces derniers mois les arrestations parmi des extrémistes sunnites soupçonnés de planifier des attaques pour attiser les tensions confessionnelles dans le pays. Une cellule de 65 personnes soupçonnées de liens avec l'Etat islamique a ainsi été démantelée le mois dernier. Il s'agit du premier attentat à viser la communauté chiite en Arabie saoudite depuis novembre 2014 : des hommes armés avaient tué sept chiites, dont des enfants, dans la localité d'Al-Dalwa, dans l'est du pays, pendant la célébration du deuil chiite de l'Achoura. L'Arabie saoudite a pris la tête d'une coalition arabe qui bombarde les miliciens chiites houthistes au Yémen. Après une courte trêve à caractère humanitaire, les bombardements ont repris. Au moins 1 037 civils ont été tués au Yémen depuis le 26 mars et 2 453 autres blessés, selon l'ONU. **R. I.**

LE PRÉSIDENT TUNISIEN ESTIME

La transition démocratique en Tunisie «la plus réussie»

LE PRÉSIDENT tunisien, Béji Caid Essebsi, a affirmé mercredi à Washington que l'expérience de la transition démocratique en Tunisie, semée d'embûches et qui risquait de s'enliser durant certaines étapes, demeure l'expérience la plus réussie dans les pays ayant connus des révoltes (printemps arabe). «Grâce au consensus, il a été possible de dépasser la polarisation politique qui a marqué l'étape de l'élaboration de la Constitution entre islamistes et laïcs pour parvenir à la rédaction d'une Constitution pionnière à caractère civil», a souligné M. Essebsi, cité par l'agence TAP. «Ceci, outre la mise en place des institutions de la deuxième République à travers des élections législatives et présidentielle transparentes et la formation d'un gouvernement représentant une grande partie de la classe politique », a-t-il ajouté, au cours de sa visite officielle de deux jours aux Etats-Unis d'Amérique.
S'exprimant à l'Institut américain pour la paix devant un parterre d'universitaires, de penseurs et de responsables dans le gouvernement américain, M. Essebsi a affirmé que «le même processus consensuel a permis, après les législatives et la présidentielle, la désignation d'un chef de gouvernement en dehors du parti vainqueur des élections avec la participation du mouvement Ennahdha.»
Il a, toutefois, signalé que l'absence des opportunités d'emploi et les disparités de développement entre les villes côtières et les régions intérieures, principaux facteurs ayant permis le déclenchement de la révolution en 2010, perdurent toujours.
«Les gouvernements successifs n'ont pas réussi à résoudre ces questions », a-t-il dit, précisant que «la régression de l'économie ces dernières années résulte des difficultés inhérentes à l'étape de transition.» Abordant la question du terrorisme, M. Essebsi a estimé que la lutte contre ce phénomène international est tributaire d' « une volonté politique régionale et internationale sérieuse».
«La Tunisie compte aller de l'avant pour améliorer le potentiel de ses forces armées, développer les mécanismes des renseignements, sécuriser ses frontières et promouvoir la coopération régionale et internationale dans ce domaine », a dit le président tunisien. Evoquant la situation en Libye, le chef d'Etat tunisien a affirmé que la stabilité dans ce pays est devenue une question persistante pour la Tunisie, soulignant que « la Tunisie ne ménagera aucun effort pour aider à trouver une sortie politique à la crise dans ce pays de manière favorisant les facteurs de stabilité dans toute la région ». **R. I.**

MAROC

Une trentaine de blessés dans des heurts entre étudiants et forces de l'ordre à Fès

HUIT membres des forces de l'ordre et une vingtaine d'étudiants ont été blessés dans des heurts aux abords d'un tribunal de Fès, au Maroc, en marge d'un procès pour meurtre contre des militants d'extrême gauche, ont indiqué hier les autorités et un responsable d'Ong.
« Un groupe d'étudiants, dont certains encagoulés et d'autres munis d'armes blanches et de bâtons », ont voulu s'approcher jeudi de la cour d'appel de Fès (centre), où doit se tenir le procès d'étudiants poursuivis pour assassinat, selon les autorités locales, cité par des médias locaux.
Des heurts, marqués par des jets de pierre, ont éclaté avec la police et huit membres des forces de l'ordre ont été blessés «à des degrés divers », ont-elles ajouté. Des véhicules de l'Etat ont été endommagés.
Un responsable local de l'Association marocaine des droits humains (AMDH, indépendant), Mustapha Jebbour, cité par l'agence AFP, a affirmé qu'une « vingtaine » d'étudiants avaient également été blessés, « dont trois grièvement ».
Il a évoqué de récentes tensions liées notamment à la condamnation au début du mois de « cinq étudiants à des peines de prison pour manifestation non autorisée ».
Quant au procès devant se dérouler devant la cour d'appel de Fès, il se rapporte, d'après M. Jebbour, au meurtre d'un jeune homme survenu l'an dernier lors de violents heurts entre étudiants.
Abderrahim Hasnaoui, un étudiant islamiste de 21 ans, avait succombé à ses blessures, entraînant un vif émoi sur fond de controverse autour de violences récurrentes dans certaines universités marocaines.
En décembre dernier, des affrontements entre étudiants grévistes et forces de l'ordre sur un campus d'Oujda (nord-est) avaient fait près de 100 blessés.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Poutine s'engage à développer la coopération en Irak

LE PRÉSIDENT russe Vladimir Poutine a rappelé l'amitié traditionnelle de la Russie avec l'Irak et s'est engagé à développer la coopération entre les deux pays dans différents domaines, y compris la lutte contre le terrorisme, lorsqu'il a rencontré le Premier ministre irakien Haider al-Abadi, en visite à Moscou jeudi, selon un communiqué de presse du Kremlin. « Malgré toutes les difficultés dans l'économie mondiale et dans la région (du Moyen-Orient), nos relations se développent de manière assez fructueuse », a déclaré M. Poutine, qui a souligné que Moscou et Bagdhad avaient développé une coopération dans les domaines techniques aussi bien civil que militaire. La Russie a investi en Irak des « milliards de dollars», et le commerce Russie-Irak progresse à un niveau modeste, a indiqué M. Poutine, sans donner beaucoup de détails. De son côté, M. Al-Abadi a expliqué que Baghdad espérait que sa visite à Moscou stimulerait les relations entre les deux pays. «Nous aimerions beaucoup que la visite facilite plus de soutien (de la part de la Russie), renforce notre coopération dans la lutte contre le terrorisme non seulement en Irak mais dans la région toute entière », a-t-il lancé. Plus tôt dans la journée, le Premier ministre irakien avait rencontré le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov, la partie russe s'engageant à «faire le maximum pour répondre à tous les éventuels besoins de l'Irak en matière d'armement » afin de « garantir sa capacité de défense et de lutte contre les groupes terroristes ». « Nous sommes prêts à fournir des armes à l'Irak et nous n'avons pas de conditions préalables. Gardez à l'esprit que l'Irak, la Syrie et l'Egypte sont en première ligne de la lutte contre le terrorisme », a insisté M. Lavrov.

SYRIE

La Ligue arabe s'inquiète du sort de la cité antique de Palmyre tombée aux mains de l'EI



LA LIGUE arabe a exprimé vendredi ses vives inquiétudes concernant le sort de la cité antique syrienne de Palmyre (Todmor), tombée jeudi aux mains de l'organisation autoproclamée « Etat islamique » (EI, Daech). «La capture par Daech (acronyme arabe de l'EI) de la cité antique représente une grave menace pour l'un des sites les plus importants du patrimoine mondial », a souligné le secrétaire général de la Ligue arabe, Nabil al-Arabi. La chute de Palmyre, dans le désert de Syrie, aux mains de l'EI a suscité les préoccupations de la communauté internationale sur le sort de cette ville après les vestiges archéologique détruis en Irak par les membres de l'EI. La directrice de l'Unesco, Irina Bokova avait affirmé jeudi que «toute destruction » à Palmyre, « serait une énorme perte pour l'humanité ». Palmyre est le site d'un extraordinaire héritage mondial dans le désert, et toute destruction à Palmyre serait non seulement un crime de guerre, mais aussi une énorme perte pour l'humanité, avait-elle martelé. Mme Bokova a réitéré son appel au Conseil de sécurité de l'ONU à œuvrer pour protéger ces sites historiques.



L'ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ SOUHAITE FAIRE BÉNÉFICIER L'AFRIQUE DE L'EXPERTISE ALGÉRIENNE

LA DIRECTRICE régionale de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) pour l'Afrique, Matshidiso Rebecca Moeti, a exprimé jeudi à Genève, en marge des travaux de la 68ème session de l'Assemblée mondiale de la santé, son souhait de faire bénéficier l'Afrique de l'expertise algérienne dans différents domaines de la santé. Au cours d'un entretien avec le ministre de la Santé Abdelmalek Boudiaf, Mme. Moeti a exprimé «son souhait et sa volonté de faire bénéficier la région africaine de l'expertise algérienne dans le secteur de la santé» et a proposé l'organisation d'une «rencontre internationale» à Alger, indique un communiqué du ministère.
Les deux parties ont évoqué, à l'occasion, les questions liées à la «qualification des médicaments», à la création en Algérie de l'agence africaine du médicament et à la formation initiale et continue des ressortissants africains en Algérie.
Par ailleurs, les entretiens de M.Boudiaf, avec le directeur exécutif de l'ONUSIDA, M. Michel Sidibé, ont porté sur les modalités de création en Algérie du «centre de coopération et de recherche sur le sida» ainsi que sur le suivi des recommandations de la réunion de haut niveau des femmes leaders du Moyen orient et de l'Afrique du nord, tenue à Alger, pour la lutte contre le sida.
Avec son homologue cubain, Roberto Morales, M. Boudiaf a évoqué la préparation de la venue des nouvelles équipes médicales cubaines dans les domaines du cancer et de la santé de la mère et de l'enfant.
Ils ont également débattu des résultats de l'arrivée fin mai courant d'un groupe d'experts cubains dans le cadre du partenariat à établir avec l'institut Pasteur d'Algérie, ainsi que des perspectives de développement de la coopération dans le domaine des médicaments.
Le ministre de la Santé a eu également des entretiens avec son homologue iranien, Hassen Qazizadeh Hachemi, durant lesquels ils ont discuté «les voies et moyens d'asseoir une coopération bilatérale notamment dans la production de produits pharmaceutiques, de gestion hospitalière, et le développement de la greffe d'organes en Algérie», ajoute la même source.

SERVICES DE MATERNITÉ DANS LES HÔPITAUX

La surcharge entrave l'amélioration des prestations

La surcharge des services de maternité dans les hôpitaux entrave l'amélioration des prestations, a déclaré jeudi à Alger Farid Laadjouz, surveillant médical à l'hôpital Bachir Mentouri de Kouba, en marge des 5e journées de formation du paramédical de cet établissement hospitalier. Le nombre croissant des naissances qui dépasse 1 million par an et l'absence des structures spécialisées sont à l'origine de la surcharge des services de maternité dans les établissements hospitaliers publics et entravent l'amélioration du service, a indiqué M. Laadjouz. Cela est du, selon l'intervenant, à l'absence d'une planification anticipée des autorités publiques, ce qui astreint les citoyens des différentes régions du pays, notamment les régions qui souffrent d'un manque de spécialistes à se rendre aux grands hôpitaux.



Le corps paramédical doit être renforcé sur les plans de la formation académique et de la formation continue et doté des moyens nécessaires pour mieux prendre en charge le malade, a-t-il souligné.
La gestion des déchets hospitaliers figure entre autres thèmes évoqués lors de cette rencontre scientifique, a indiqué M. Laadjouz qui a appelé à mettre en place un plan au sein des établissements hospitaliers permettant de réduire le taux des maladies nosocomiales, de réduire les dépenses des soins et d'améliorer l'image de l'établissement. Les participants ont souligné l'importance de la formation en oxymétrie du pouls et l'utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC).

Beaucoup reste à faire selon la Cédéao

LA COMMUNAUTÉ économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) espère voir bientôt la Sierra Leone et la Guinée débarrassés du virus Ebola, a déclaré le président ghanéen John Dramani Mahama à l'ouverture du 47ème sommet ordinaire de l'organisation sous-régionale.
«L'année écoulée a cependant été riche en défis pour notre sous-région. Il y a un an, nous avons été durement frappés par une épidémie qui échappait à tout contrôle», a noté M. Mahama, également président tournant de la Cédéao, affirmant que beaucoup restait à faire pour veiller à ce que les deux pays concernés soient finalement débarrassés du virus.
Toutefois, M. Mahama a exprimé sa satisfaction devant les succès obtenus jusqu'à présent dans la bataille pour contenir et éradiquer cette maladie après que le Liberia ait été déclaré au début du mois débarrassé de l'Ebola par l'OMS.
«Toutefois, nous ne pouvons pas nous réjouir tant que la Guinée et la Sierra Leone ne sont pas totalement débarrassés de la maladie», a dit le président de la Cédéao.
Le président ghaéen a également souligné la nécessité de relever les «défis de l'ère post-Ebola».
«Nous appelons nos partenaires bilatéraux et multilatéraux à relever une nouvelle fois le gant pour aider la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone à reconstruire leurs infrastructures économiques et sociales. Nous appelons également à l'allègement de la dette de ces pays», a demandé le président ghanéen.
Pour sa part, Mohammed Ibn Chambas, représentant spécial du secrétaire-général des Nations Unies en Afrique de l'ouest, a appelé les pays à «rester vigilants pour atteindre notre objectif de zéro infection dans tous les pays touchés».
Depuis son apparition en décembre 2013, la maladie a déjà provoqué la mort de plus de 11.000 personnes sur un total de plus de 26.000 personnes infectées, d'après les dernières statistiques de l'OMS. La Guinée, la Sierra Leone et le Liberia comptabilisent, à eux seuls, plus de 99 % de l'ensemble des victimes d'Ebola sur le continent africain. Notons que l'OMS tient sa 68ème Assemblée mondiale de la santé du 18 au 26 mai, à Genève. Concernant la gestion de l'épidémie d'Ebola, l'on peut déjà retenir que la réforme de l'OMS, réclamée depuis des mois, a été entérinée ce mardi 19 mai.
Parmi les changements apportés au terme de cette réforme, l'on peut citer la création du programme unique pour les urgences, l'établissement d'une «force internationale de ressources humaines pour les urgences sanitaires» et la mise en place d'un fonds de réserve doté d'un capital de 100 millions de dollars (90 millions d'euros).

De nouveaux foyers d'Ebola en Guinée et en Sierra Leone: l'inquiétude monte d'un cran

L'apparition la semaine dernière de 28 nouveaux cas d'Ebola en Sierra Leone et sept autres en Guinée inquiète à nouveau l'Afrique de l'Ouest, où les populations restent craintives malgré l'annonce par l'OMS de la fin de la maladie au Libéria.
Le coordinateur de la lutte contre Ebola à l'OMS, Bruce Aylward a mis en garde, contre le risque de propagation du virus qui, d'après lui, «ne disparaîtra pas facilement, mais demande un effort extraordinaire» pour que l'épidémie soit totalement éradiquée.
Alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré officiellement, le 9 mai dernier, la fin de la maladie au Libéria, les deux autres pays de l'Afrique de l'Ouest les plus touchés par l'épidémie (Guinée et Sierra Léone) ont enregistré au moins 35 nouveaux cas d'Ebola la semaine dernière, soit 4 fois plus que lors de la semaine précédente.
Ils (Guinée et Sierra Léone) devront prendre encore leur mal en patience pour quelques semaines, voire les quelques mois à venir. En tout cas, selon les prévisions de l'agence onusienne, il serait possible d'en finir avec l'épidémie d'Ebola d'ici à six mois.
Bruce Aylward craint l'arrivée prochaine de la saison des pluies dans la région, qui rend le combat contre la maladie encore plus difficile. D'où son appel à la vigilance, prévenant que les risques de transmission étant encore bien réels.

RENDEZ- VOUS SCIENTIFIQUE

-5e congres de la SABC les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club
Le 5econgrès de la société algérienne de biologie clinique «SABC» se tiendra les 17, 18 et 19 mai 2015 à kiffan club, avons-nous appris auprès du président BelaidImessaoudene.
La biologie de la reproduction et grossesse, les urgences en biologie médicales et l'apport de la biologie moléculaire en biologie clinique et la biologie en pédiatrie, sont autant de thèmes débattus lors de ce congrès.
-Les journées de chirurgie digestive d'Hippone les 30 et 31 mai à Annaba
Les journées de chirurgie digestive d'Hippone auront lieu les 30 et 31 à Annaba, avons-nous appris auprès du Pr H.Chihaoui, du service de chirurgie générale du CHU Ibn Rochd à Annaba
Au cours de cette rencontre, deux thèmes principaux et d'actualité seront traitées à savoir, les tumeurs de Klatskin : prise en charge pluridisciplinaire et perspectives ainsi que la maladie de Crohn: Actualités et recommandations
Il est prévu des ateliers, des communications orales, affichées et filmées.
- 19e journée de parasitologie-mycologie le 6 mai 2015 à Alger
- 7e me congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest «Er-Razi» - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 1e Journées Internationales de Chirurgie de Sétif - 2 et 3 mai 2015 à Sétif
- 19e journée de Parasitologie - Mycologie - 6 mai 2015 à Alger
- 11e Congrès international d'Odontologie et d'Implantologie Orale le 9 mai 2015 à Alger
- 13e congrès de l'Association Nationale des Allergologues Privés (ANAP) - les 14 et 15 mai 2015 à Sétif
- 5 e congrès de la Société Algérienne de Biologie Clinique (SABC) - 17 au 19 mai 2015 à Alger
- 9e Rencontre Pédiatrique de l'Association pour la Promotion de la Santé de l'Enfant de Tlemcen (APSET) - 21 et 22 mai 2015 à Tlemcen
- 13e congrès de la Société Algérienne d'Etude et de Recherche sur la Ménopause (SAERM) - 22 et 23 mai 2015 à Alger
- 3e journée de gastroentérologie de l'HCA /1er RM - 27 mai 2015 - Alger - Algérie
- 7e congrès nationale d'urologie de l'association des chirurgiens urologues de l'Ouest « Er-razi » - 29 et 30 mai 2015 à Oran
- 2e entretiens d'endocrinologie le 30 mai 2015 à Oran
- 15e Congrès Algérien de Rhumatologie de la Ligue Algérienne Anti-Rhumatismale - 29 au 31 mai 2015 à Alger
- 4e Journées Urologiques Nationales d'Annaba (JUNA 2015) - 12 et 13 juin 2015 à Annaba
- 2e Congrès International de la Société Algérienne de Nutrition CI-SAN 2015 - 13 au 15 octobre 2015 à Alger

1ERE ÉDITION *ALGÉRIE AU CŒUR*

L'émigration en scène

Inaugurée dans la soirée de ce mercredi 20 mai, au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, la première édition de Algérie au cœur met en valeur la culture de la communauté algérienne établie à l'étranger.

Films, rencontres et table rondes, expositions et concerts de musique sont au programme à Alger, à la Cinémathèque, au Palais de la Culture, au Théâtre de verdure du Complexe cultuel Laadi-Flici et à Dar Abdellatif, jusqu'au jeudi prochain.

Lors de son inauguration officielle, en présence du ministre de la Culture Azeddine Mihoubi, la première édition de Algérie au cœur sera marquée par deux spectacle, celui de danses folkloriques présenté par le ballet Gouraya de Marseille et celui de musique animé par la troupe Barbes Café de Paris. Aussi, le film documentaire Algérie au cœur du journaliste Samir Chaabna, relatant les souffrances des travailleurs émigrés algériens à Paris et dans d'autres villes françaises pendant la période coloniale et post coloniale, est projeté à l'ouverture durant cette soirée. Lors de la conférence de presse, mardi dernier à Dar Abdellatif, Nazih Benramdane, nouveau directeur de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organisatrice de cet évènement en partenariat avec l'Etablissement public de télévision (EPTV) et l'Entreprise nationale de radiodiffusion sonore (ENRS), a affirmé que «lorsque le ministère de la Culture organise un programme aussi étoffé et varié, c'est le but premier de faire participer la communauté émigrée à l'activité culturelle au même titre que les Algériens qui vivent dans leur pays. Ce programme constitue de plus une manière pour nous d'accueillir nos émigrés qui au cours de la période estivale se déplacent en masse pour passer leur vacances auprès de leur famille». Cette nouvelle manifestation se veut un trait d'union entre l'Algérie et ses enfants émigrés. il s'agira de présenter la diversité culturelle et artistique de la diaspora algérienne, en revenant sur l'immigration des Années 30 à nos jours.

R. C.



AU PROGRAMME

Musique. Complexe cultuel Laadi- Flici. 20h.
Billal : lundi 25 mai.
Zebda : jeudi 28 mai
Cinéma. Salle de la Cinémathèque. Aujourd'hui. 18h
Les marcheurs, chronique des années beur de Samia Chala. 15h.
Mektoub de Ali Ghanem. 18h.
Colloque. Cinémathèque. Aujourd'hui. 10h à 13h.
Immigration algérienne en France les résurgences du passé colonial par Samia Chala.
Littérature. Dar Abdellatif. 15h. Lundi 25 mai.
Le rôle de la littérature migrante à travers les générations. Une rencontre animée par Abdelkader Djemai, Salim Bachi, Faiza Guene, Zahwa Djennad.
Expositions. Arts visuels. Dar Abdellatif.
Chambre de l'émigré de Kamel Yahaoui/Le septième continent de Mustapha Sedjal/
Action de Halida Boughriet/ Ya rayah de Rachid Nacibe/Made in Algeria de Tarik Mesli
Expos de Fatiha Bouziane, Karim Meziani.

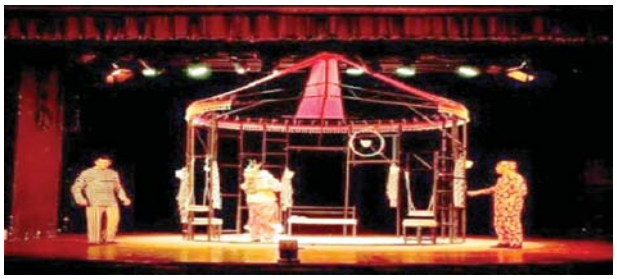
GÉNÉRALE AU THÉÂTRE RÉGIONAL DE BATNA

En veux-tu en voilà !

LA NOUVELLE pièce du Théâtre régional de Batna Zid enzidlek , dont la générale est donnée dans la soirée de ce jeudi 21 mai, dans la capitale des Aurès, a remporté un franc succès au vu des applaudissements nourris dont elle est gratifiée au baisser de rideau.

Mise en scène par le jeune Faouzi Benbrahim, sur une adaptation signée Leïla Benaïcha du texte Louaâbet essoltane oua el wazir du Libyen Abdallah El Bassiri, l'œuvre Zid enzidlek est présentée une première fois en langue amazighe, en 2014, lors du Festival national d'expression amazighe, sous le titre Ournid akid rnigh (en veux-tu en voilà). Cette pièce traite du cas d'un maire et de ses adjoints dans un village quelconque. Faouzi Benbrahim s'en donne à cœur joie pour caricaturer les personnages au milieu d'un décor simple, voire simpliste si ce n'est cette sorte de cage en acier où se retrouvent les différents protagonistes. L'œuvre finit par se fourvoyer dans une sorte de «tartufferie» puisque le maire, en fait un chef de bande comploteur en diable, tente d'abuser ses concitoyens en s'alliant avec un religieux véreux qui s'attache à «couvrir» sans aucune vergogne tous les coups bas de son maître. Tout le monde, cependant, finit par se prendre au jeu, chacun semblant trouver son compte au bout de cette pièce qui aura aussi valu par l'excellente prestation des comédiens distribués.

APS



Commémoration du 132e anniversaire du décès de l'Emir Abdelkader

LA WILAYA de Mascara a élaboré un programme varié pour la commémoration du 132e anniversaire de la mort de l'Emir Abdelkader. La direction de la culture a prévu une manifestation Kheima d'arts plastiques, la première du genre à Mascara avec la participation de 42 artistes peintres de différentes régions d'Algérie. Elle sera érigée, trois jours durant, dès aujourd'hui, samedi 23 mai, au site Smala Emir Abdelkader dans la commune de Sidi Kada, selon le directeur de la culture, Mohamed Sahnoun. Cette manifestation sera couronnée par des recommandations visant le développement des arts plastiques dans la wilaya. Une exposition sur l'équitation sera également organisée, de même que des spectacles de cavalerie au site de Derdara (commune de Ghriss). La direction de la jeunesse et des sports de la wilaya a également prévu la 2e édition du semi-marathon international Emir Abdelkader en collaboration de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). 1.200 athlètes de Tunisie, Maroc, Ethiopie, Kenya, France, Portugal, Roumanie, Ukraine d'Espagne et d'Algérie y sont attendus.

SORTIR

ANDALOU
12e Andaloussiates El Djazaïr sous le slogan Nouba fi aïd etaoura (nouba dans la fête de la révolution). Esplanade de la pêcherie d'Alger. 20h. Accès à 50 DA. Aujourd'hui, samedi 23 mai : Association musicale El Inchirah et Hasna Henni.

JAZZ
JWO Maghreb Jazz des Pays Bas & Bahdja Band d'Algérie en concert. 19h.
Dimanche 24 mai : Palais de la Culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen.
Lundi 25 mai : Théatre Régional Abdelkader –Alloula d'Oran.
Avec Wouter Oostenrijk (guitare), Marco van den Akker (basse), Bas Bouma (percussions).
Kheireddine M'kachiche (violon), Mohamed Bousmaha (chant), Tayeb Drifoul (piano), Houari Gaidi et Djamel Djelab (percussions).

EUROPE
Exposition Regards du voisinage. Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne à Alger, jusqu'au lundi 25 mai. Photographies sur les activités et projets qui découlent d'une politique majeure des relations extérieures de l'Union européenne. A travers différents thèmes et lieux, l'exposition montre des exemples de coopération sur la migration, l'environnement, la recherche ou la jeunesse.

SPECTACLE
Bollywood Masala Orchestra à Alger. Les mardi 26 et mercredi 27 mai. Ibn Zeydoun. 20h. Voyage du Rajasthan à Bombay en Inde avec 18 artistes.

MODE
Accessoires de mode, mais pas que… Une exposition de photos créée par Cyrille Robin, jusqu'au jeudi 28 mai. Institut français d'Alger. Lumières, cadrages précis, décalage et détournement d'objets. Bijoux, chaussures, maroquinerie, chapeaux, la liste est longue de tous ces «à-côtés» qui n'en sont pas.

YASMINE
Exposition d'art El Yasmine: Aux couleurs du patrimoine. Coopérative Ennadjah, Dely Brahim-Alger. Moncef Guita, Y. Hafid, Djanet Dahel, Choukhal. S, Akram, A. Abdellaoui. Visible jusqu'au samedi 30 mai.

TALENT
1e Salon du Jeune Talent. Les Ateliers Bouffée d'Art, Ben Aknoun- Alger (Résidence Sahraoui les Deux Bassins). Exposition-vente jusqu'au samedi 13 juin. Avec Djamel Agagnia, Yasser Ameur, Mejda Ben, Sedik Benkritly, Kamel Benchemakh, Salah Bara, Mohamed Boucetta, Sofiane Dey, Adlane Samet, Djamel Zennir.

ART
Exposition Dess(e)ins de Mehdi Bardi Djelil. Espace La Baignoire, Alger. Visible jusqu'au mardi 16 juin. D'après Hajar Bali, auteur de Trop Tard (éditions Barzakh), «Bardi peint ce que les hommes maquillent : leurs tentatives désespérées de fuir la mort. Mais lui, l'artiste, voit».

CLIP
1e Nuit du clip à Béjaïa par l'association Project'heurts, organisatrice des Journées cinématographiques de Béjaïa. Jeudi 25 juin. Le clip musical est de toutes les innovations techniques, de toutes les avant-gardes esthétiques. Clips à envoyer avant le lundi 1er juin. Adresse : nuitduclip@gmail.com

FELIV
Concours de nouvelles du 8e Festival international de la littérature et du livre de jeunesse (du 23 au 29 juillet à Riadh El Feth, Alger) en arabe, tamazight, français sous le thème Le retour. Date limite d'envoi fixée au 06 juillet. Consulter : www.feliv.dz

ATHLÉTISME 3000M STEEPLE:

Amina Bettiche ambitionne d'améliorer son record personnel au meeting de Rome

LE PROCHAIN objectif de l'Algérienne Amina Bettiche est d'améliorer sa performance sur 3000m steeple lors du meeting de Rome (Italie) prévu le 4 juin 2015, a indiqué l'athlète sur la page officielle Facebook de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA)."Après avoir réalisé les minima pour les championnats du monde en août prochain (à Pékin), mon objectif maintenant est de préparer le meeting de Rome le 4 juin pour améliorer ma performance", a indiqué la championne méditerranéenne à Mersin-2013 dont le meilleur chrono est de 9min 29sec 20/100.Lors du meeting de Doha (Qatar), l'athlète algérienne a réalisé les minima pour les championnats du monde en Chine, en enregistrant un temps de 9min 42sec et 97/100.Il s'agissait de sa première sortie cette année sur piste et dans une compétition de ce niveau-là. Bettiche est retournée ensuite à Ifrane au Maroc où elle avait entamé un stage de 44 jours, le 28 avril dernier, pour préparer les prochaines échéances.

LES VERTS À L'ÉTRANGER / DINAMO ZAGREB : SOUDANI S'OFFRE LE DOUBLÉ

Hillal Soudani continue de collectionner les trophées depuis son atterrissage dans le championnat croate avec le Dinamo Zagreb. Hier soir, l'attaquant algérien a remporté la Coupe de Croatie, s'offrant ainsi un doublé. Le Dinamo a eu du mal à l'emporter puisqu'il a attendu la séance des tirs-aux buts pour soulever le trophée (tab 4-2). Il faut savoir que c'est la seconde coupe nationale pour Soudani, qui avait remporté celle du Portugal en 2013 avec le Vitoria Guimarães. Déjà sacré champion depuis quelques semaines, l'Algérien a inscrit 15 buts jusque-là cette saison dont 5 en coupes européennes.

Sélection nationale :

Mesbah incertain face aux Seychelles

Djamel Mesbah, blessé à la cuisse, n'a toujours pas repris les entraînements avec son club. De ce fait, sa participation au match des Verts face aux Seychelles, le 13 juin à Blida, est très compromise. La dernière apparition de Mesbah en championnat remonte à la défaite concédée à domicile face à la Juventus (1-0) comptant pour la 34e journée du championnat.

LA PREMIÈRE LIGUE SE DESSINE POUR ISHAK BELFODIL

L'ATTAQUANT algérien aurait reçu une offre de la part du club de Premier League, selon le journal The independent, une info que son agent Andrea D'Amico a confirmé au site italien TMW. Ishak Belfodil a souvent été associé au club anglais West Ham, cette fois ci, les choses semblent être plus sérieuses. Rappelons que Belfodil est actuellement sans club, il a récemment rompu le contrat qui le liait à Parme qui a été relégué de la série A. Ce qui permettrait au club anglais de profiter d'un transfert gratuit étant donné qu'ils n'auront pas à traiter avec le FC Parme. Cependant le buteur algérien n'a inscrit que 10 buts cette saison et va devoir impressionner les clubs qui s'intéressent à lui s'il souhaite acquérir un bon contrat pour la saison prochaine

4E RENCONTRE DU RÉSEAU EURO-MÉDITERRANÉEN DES MOUVEMENTS OLYMPIQUES ET SPORTIFS (REMMOS)

La formation des dirigeants, principale préoccupation

Après les Alpes provençales, Marseille et Tunis, voilà qu'Alger organise la 4e rencontre du Réseau euro-méditerranéen des mouvements olympiques et sportifs (REMMOS). Quatre jours durant, de riches débats ont eu lieu dans la capitale pour une coopération accrue en matière de formation des dirigeants, comme l'a si bien souligné le président de REMMOS, le Français Jean-Paul Gaugey, lors de l'ouverture officielle de cette rencontre mercredi, à l'hôtel Hilton d'Alger.



Mais avant de parler de cette 4e rencontre, il convient de rappeler que le REMMOS est né de l'idée d'un Réseau euro-méditerranéen du mouvement olympique et sportif. Le premier contact eut lieu en 2013, où un protocole d'accord a été signé par les Comités olympiques marocain, tunisien et algérien mais aussi par le Comité olympique et sportif Français. Ouvert à toutes les nations du Bassin méditerranéen, ce réseau s'est fixé pour objectif primordial le travail en commun et le partage des idées et des compétences des membres. Deux autres ont eu lieu par la suite. D'abord à Tunis, du 2 au 4 avril 2014, puis à Marseille, du 4 au 7 février 2015. C'est à l'issue de ces échanges qu'il a été décidé, pour avancer dans les choses et les compétences, que la 4e rencontre d'Alger soit tenue sous le thème de la formation continue des dirigeants sportifs, qui sont les éléments fondamentaux pour une bonne gestion des organisations sportives. Donc, la 4e rencontre euro-méditerranéenne d'Alger s'est articulée sur les ateliers suivants :

- Organisation du REMMOS
- Journée de formation des référents des fédérations sportives nationales
- Profil du dirigeant sportif
- Mise en place du référentiel de compétence.

La première journée de ces travaux a vu, comme nous l'avions indiqué un peu plus haut, les allocutions du président du Réseau euro-méditerranéen des mouvements olympiques et sportifs (REMMOS), Jean-Paul Gaugey, qui a appelé à une entente très solide et continue pour la formation des dirigeants sportifs. « La réussite des mouvements sportifs au sein des quatre Comités nationaux olympiques et sportifs est liée essentiellement à la formation des dirigeants sportifs qui sont confrontés à un environnement politique, économique changeant et à un monde sportif en perpétuelle évolution », a t-il précisé, en parlant bien entendu des comités algérien, marocain, tunisien et français. Il a ajouté que l'objectif recherché par ce réseau reste inéluctablement l'aide et l'assistance des comités sportifs et olympiques des quatre pays à se professionnaliser et à mener une réflexion permanente sur les problèmes en rapport avec le sport, tout en insistant sur la mise en œuvre concrète des objectifs et la mise en place d'un outil commun au service des différents comités sportifs et olympiques. Des propos qui doivent être suivis par l'ensemble des dirigeants de ces comités si le REMMOS veut aller loin dans ses desseins tracés.

Pour sa part, M. Mustapha Berraf a relevé le caractère important de ces travaux, qui consiste à tirer le meilleur profit de ce processus euro-méditerranéen. C'est un réseau qui permet de fédérer les efforts pour parvenir à jeter les bases d'un réseau qui puisse remplir au mieux les fonctions de l'olympisme et du sport.

« Je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à la création du Réseau euro-méditerranéen des mouvements olympiques et sportifs car c'est un projet fédérateur qui unira les deux rives de la Méditerranée. Le Réseau euro-méditerranéen des mouvements olympiques et sportifs est la preuve de nos intérêts convergents et de l'attention particulière que nous y portons », a déclaré le président du Comité olympique algérien.

Said Lacète

TENNIS:

Mobilis assistera Ines Ibbou en vue de ses prochains challenges

LA JOUEUSE de tennis algérienne, Ines Ibbou, bénéficiera d'une assistance particulière de la part de l'opérateur de téléphonie mobile ''Mobilis'' en prévision de ses prochaines compétitions, a-t-on annoncé lors de la cérémonie des Oscars Maracana mercredi soir à Alger. La jeune athlète de 16 ans, championne d'Afrique juniors, a été honorée au cours de cette cérémonie sponsorisée par Mobilis qui s'engage à accompagner Ibbou dans la quête de nouveaux succès. Cette décision a été prise quelques jours après l'ascension fulgurante de l'athlète algérienne au classement hebdomadaire de la Fédération internationale de tennis (FIT), dans la catégorie junior. La championne d'Afrique en titre pointe désormais à la 45e place, entrant dans le top 50, après avoir gagné 23 places. C'est la plus importante progression enregistrée ces derniers temps. Ce résultat est la conséquence de la bonne performance d'Ibbou au tournoi international juniors Citta Di Santa Croce, disputé récemment en Italie. L'Algérienne avait été éliminée aux demi-finales de ce tournoi de grade I en s'inclinant 6-4, 6-3 contre la Russe Anna Blinkova, 12e au classement mondial. Après avoir remporté le championnat d'Afrique des moins de 18 ans, le 14 avril dernier au Caire, en Egypte, Ibbou était entrée dans le top 100 en se classant 93e. Par la suite, elle n'a cessé d'améliorer son classement. A la fin de ce mois, elle participera au Roland Garros Juniors qui aura lieu à Paris (France) du 31 mai au 6 juin. Le président de la Fédération algérienne de Tennis, Mohamed Bouabdellah, a prédit, lors de la cérémonie des Oscars, à la jeune joueuse de tennis de s'illustrer au tournoi Roland Garros juniors dans les deux années à venir.

HANDBALL-CHAMPIONNAT DU MONDE U21:

L'Algérie avec le Danemark et la France

L'ALGÉRIE a hérité du groupe C avec notamment le Danemark et la France au Championnat du monde des moins de 21 ans messieurs de handball (20 juillet-1 août), à l'issue du tirage au sort effectué jeudi au Brésil. Outre l'Algérie, le groupe C comprend également le Danemark, la France, l'Argentine, le Chili et la Corée du Sud. Les vingt quatre (24) équipes qualifiées au mondial-2015 des U-21, prévu du 20 juillet au 1er août prochain au Brésil, ont été scindées en quatre groupes de six. Les trois autres représentants africains sont : la Tunisie, l'Egypte et l'Angola qui ont été versés respectivement dans les groupe A, B et D. La Suède (tenante du titre) évoluera dans le groupe A, tandis que le Brésil qui accueillera la compétition pour la seconde fois après 2003, a hérité du groupe D .

COMPOSITION DES QUATRE GROUPES:

Groupe A: Suède, Russie, Pays-Bas, Tunisie, Biélorussie, Paraguay

Groupe B: Espagne, Roumanie, Serbie, Qatar, Angola, Portugal

Groupe C: Danemark, France, Argentine, Chili, Corée du Sud

Groupe D: Allemagne, Brésil, Egypte, Norvège, Uruguay, Japon.

29E JOURNÉE DE CHAMPIONNAT DE LIGUE 1 MOBILIS

Capital pour les relégables

A la lecture des rencontres au programme de l'avant-dernière journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, le verdict pourrait tomber à la fin des différentes empoignades jugées capitales, et ce pour la simple raison que ce samedi, des concurrents directs au purgatoire se donneront la réplique, alors que d'autres formations feront face aux candidats au podium.



Noufel/ LJI

Il n'est pas écarté aussi que le successeur du champion sortant, en l'occurrence l'USMA, sera connu à l'issue du derby de l'Est, qui mettra aux prises l'actuel leader, l'ESS, avec le CSC, car une victoire de l'Aigle Noir aux dépens des Sanafir lui permettra de fêter son titre de champion avant le baisser de rideau d'une journée de la saison actuelle, et ce quelques soient les résultats de ses poursuivants. A moins que les Vert et Noir de l'antique Cirta n'en décident autrement, sachant qu'un nul serait salutaire pour rester dans la cour des grands. La lutte pour les deux autres places qualificatives aux compétitions africaines sera rude et concernera pas moins de quatre formations, mais le MOB est bien placé pour terminer au second rang puisque ce samedi, il recevra le MCEE dans un match qui s'annonce serré et indécis. Les trois points seront le mot d'ordre des deux formations, mais pour des objectifs diamétralement opposés. Le Babya ne devra en aucun cas y laisser des plumes s'il veut espérer rester parmi l'élite, alors que les Crabes, qui visent la place de dauphin, ne feront pas de concession. Le CRB croit toujours au podium quand bien même sa mission ne sera pas une mince affaire devant un RCA qui lutte pour sa survie. Une opportunité que les gars de Laâquiba ne veulent pas rater, mais ils devront sortir le grand jeu face aux Vikings, qui ne sont pas près de rendre les armes. En revanche, le MCO, auteur d'une saison particulière sous la coupe de l'entraîneur Cavalli, ambitionne de terminer l'exercice actuel sur le podium.

Son rendez-vous, ce samedi, ne sera cependant pas une sinécure car les Hamraoua débarqueront au stade Bologhine pour croiser le fer avec le MCA, plus que jamais menacé par la relégation et qui abordera la partie avec la ferme intention d'engranger les trois points, surtout que le dernier match les mènera à l'Arba dans une explication capitale. L'USMH, défait dans son jardin face au NAHD lors de la journée précédente, se rendra au stade du 1er-Novembre de Tizi Ouzou pour donner la réplique à la JSK, qui vit une saison très compliquée puisque l'avenir des Canaris en Ligue 1 est menacé. Les Banlieusards auront pour mission de se racheter et de se réconcilier avec leurs supporters qui ne décolèrent pas après la défaite suspecte devant le Nasria. Du coup, ils tenteront de se relancer dans la course pour une place sur le podium. Par contre, les Jaune et Vert de la ville des Genêts ne joueront que pour la gagne. Concernant les confrontations entre les équipes qui jouent leur avenir parmi l'élite, il y a lieu de mettre en exergue les chocs entre l'ASO et le NAHD, où les Chélifiens et les Nahdistes n'auront pas droit à l'erreur. Un score de parité pourrait en effet compromettre leurs chances de figurer dans la cour des grands. Ceci est aussi valable pour l'autre rencontre explosive qui opposera la JSS à l'USMBA. En effet, les Bécharis, qui auront l'avantage du terrain et du public, ne lésineront pas sur les efforts pour améliorer leur capital en points, alors que la formation d'El-Khadra ne jouera que pour les trois points qui lui permettront de maintenir l'espoir de sauver sa saison, un autre résultat étant synonyme de relégation. Enfin, le stade Zabana mettra aux prises l'ASMO avec l'USMA, deux équipes logées à la même enseigne avec le même nombre de points mais qui se trouvent dans la tourmente du purgatoire. Les Asémistes et les Usmistes n'ont pas droit à une contre performance s'ils veulent ne pas tomber dans un véritable bourbier.

Nassim A.

PROGRAMME

Toutes les rencontres débuteront à 17 h
20-Août : CRB - RCA
Chlef : ASO - NAHD
Béchar : JSS - USMBA
Bologhine : MCA - MCO
Zabana : ASMO - USMA
Béjaïa : MOB - MCEE
8-Mai 45 : ESS - CSC
1er-Novembre : JSK - USMH (huis clos)

SAID ALLIK : ''IL N'Y A RIEN D'OFFICIEL AVEC L'USM EL HARRACH POUR LE POSTE DE DG"

L'ANCIEN président de l'USM Alger, Said Allik, pressenti pour le poste de directeur général (DG) de l'USM El Harrach, a indiqué jeudi qu'il n'a reçu aucune proposition officielle dans ce sens et qu'il préférait attendre la fin de la saison pour voir plus clair."Je ne peux pas me fier à des discussions que j'ai eues avec des proches de l'USMH, car si ce club souhaite bénéficier de mes services, le contact devrait se faire dans un cadre officiel", a déclaré Allik à l'APS. C'est au sein du club harrachi qu'Allik avait terminé sa carrière de joueur dans les années 1970. Auparavant, il avait porté les couleurs de l'USM Alger et de Hydra AC.Il a entraîné l'USMA durant la saison 1992-1993 pour ensuite devenir son président en 1994, le club était alors en deuxième division. Il a occupé ce poste pendant 16 ans au cours desquels les Rouge et Noir ont connu leur période de gloire avec notamment 4 championnats de division 1, mais aussi 5 coupes d'Algérie et 2 qualifications aux demi-finales de la Ligue des champions d'Afrique. En 2010, Allik a cédé sa place au nouvel actionnaire majoritaire du club, l'homme d'affaires Ali Haddad. Allik (67 ans), préside depuis le club sportif amateur (CSA) de l'USMA, mais il compte démissionner de son poste en fin de saison en cours, selon ses dires. A l'USMH, l'on se prépare à entrer dans une nouvelle ère, après l'annonce cette semaine par le président Mohamed Laib de son retrait des affaires du club à partir du 16 juin. Ce n'est pas la première fois que le nom de Allik est évoqué dans l'entourage de la formation harrachie. La saison dernière, il était également pressenti pour un poste de responsabilité dans le club après la démission de Laib. Mais le fait que ce dernier soit revenu sur sa décision, tout a été remis en cause. Invité à donner son avis sur le parcours de l'USMA cette saison, 7e au classement de Ligue 1 Allik s'est dit "étonné" des résultats des gars de ''Soustara".

Oscars Maracana: Zerara (ES Sétif) meilleur footballeur algérien 2015

Toufik Zerara, le milieu de terrain de l'ES Sétif, a été sacré meilleur joueur algérien mercredi soir lors la remise des Oscars Maracana aux meilleurs acteurs du football algérien durant la saison 2014-2015.Le joueur de 28 ans s'est distingué en contribuant grandement dans le trophée de Ligue des champions d'Afrique remporté par son équipe en fin d'année 2014. Il a devancé les quatre autres nommés pour l'Oscar du meilleur joueur: Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Brahim Chenihi (MC El Eulma), Okacha Hamzaoui (MO Béjaia) et Youcef Belaili (USM Alger).L'Oscar du meilleur joueur Espoir a été décerné au buteur du RC Arbaâ, Oussama Derfelou .Le gardien de but de l'ES Sétif, Sofiane Khedairia, a quant à lui, été sacré meilleur portier de la saison..S'agissant de l'Oscar du meilleur entraîneur, il a été attribué au coach de l'ES Sétif, Kheireddine Madoui, vainqueur de la Ligue des champions d'Afrique.

MO BÉJAIA : LES CRABES OPTENT POUR LA STABILITÉ

L'entraîneur Amrani n'ira nulle part



FARID ZIZI, porte-parole du MO Béjaia, vainqueur du trophée de la Coupe d'Algérie 2015, s'est dit jeudi confiant quant au maintien d'Abdelkader Amrani aux commandes techniques des ''Crabes'' en vue de la saison prochaine, malgré les nombreuses convoitises dont fait l'objet l'entraîneur depuis quelque temps."Amrani n'ira nulle part. Il est chez lui à Béjaia et je suis persuadé qu'il va encore prolonger son séjour avec nous pour offrir au club d'autres consécrations", a déclaré le responsable béjaoui à l'APS. Arrivé au MOB au milieu de la saison dernière, Amrani a contribué au maintien de cette équipe en Ligue 1 pour sa première saison parmi l'élite, avant de la mener vers un trophée historique en Coupe d'Algérie le 2 mai dernier lors de la finale face au RC Arbaâ (1-0).En championnat, les gars de ''Yemma Gouraya'' ont réussi un parcours honorable, en dominant longtemps les débats avant de marquer le pas depuis six journées. Ils sont néanmoins deuxièmes au classement avec le MC Oran et le CR Belouizdad, devancés de quatre points par le leader l'ES Sétif, et ce, à deux journées de la fin de la compétition."Nous savons bien que notre coach est convoité d'un peu partout, mais le projet sportif que nous lui avons proposé va sûrement le convaincre de rester avec nous", a encore dit Zizi. Amrani, par le biais de son agent, a engagé récemment des négociations avec le club qatari d'El-Djeich qui souhaitait le recruter, mais les deux parties n'ont pas trouvé un terrain d'entente. Par ailleurs, Zizi a dit toujours garder l'espoir de voir son équipe sacrée championne d'Algérie, même si les Sétifiens ont fait un grand pas vers le titre."Tout dépendra du prochain match de l'ESS face au CS Constantine. Un faux pas des Sétifiens relancera complètement la course au titre", a-t-il estimé. Le MOB, qui a gaspillé beaucoup de points à domicile, notamment depuis le début de la phase retour, accueillera cet après-midi le MC El Eulma, 14e au classement et qui joue sa survie parmi l'élite.

Pluie d'araignées en Australie



LE PAISIBLE village australien de Goulburn (sud-ouest) a été le théâtre d'un phénomène pour le moins effrayant: arachnophobes s'abstenir...
Des millions de bébés araignées sont littéralement tombés du ciel pour s'établir dans le village et recouvrir le paysage d'un blanc manteau des plus effrayants.
Le phénomène n'est pas récent et a même tendance à se reproduire chaque année dans la région. Explications. Non, les araignées ne sont pas emportés à leur insu par la tempête avant d'atterrir quelque part au hasard des vents. Elles décident elles-mêmes de se déplacer en grandes colonies en déployant leurs toiles pour saisir les courants. Une technique étonnante qui leur permet de voyager "sur plusieurs kilomètres".
"C'est d'ailleurs pour cela qu'il y a des araignées sur tous les continents", affirme le biologiste Marty Robinson, relayé par Atlantico.
Le phénomène migratoire a en effet déjà été observé en Belgique et en France.

DARK VADOR, NOUVELLE ÉGÉRIE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ALLEMAND



POUR ENCOURAGER le port du casque à vélo, le ministère allemand des transports a fait appel au plus célèbre des antihéros casqués : Dark Vador. On pourra ainsi le voir dans les centres-villes de Berlin, Cologne, Munich, Hambourg, Bonn et Francfort sur une série de 500 affiches proclamant que cette protection « marche dans toutes les galaxies ».
Le ministère, qui explique ne pas avoir eu à payer de droits pour exploiter l'image de Dark Vador, incite également les cyclistes à se prendre en photo devant l'affiche puis à poster leur portrait sur Twitter avec le hashtag #dankHelm (« grâce au casque »). Les Twittos tirés au sort recevront un casque en cadeau.
En Allemagne, le port du casque n'est pas obligatoire à vélo, rappelle le Spiegel, et si 17 % des plus de 30 ans et 69 % des enfants ont le leur, seuls 7 % des 17-30 ans en portent un. On espère donc que cette campagne séduira petits et grands.

SA DEMANDE EN MARIAGE EST RUINÉE... PAR SA BELLE-MÈRE



IL AURA FALLU sept ans à Bill Devaney pour faire sa demande en mariage à sa compagne Breanne Clark. Et pour que ce moment reste gravé dans la mémoire de la jeune femme, il avait tout prévu… sauf la maladresse de sa belle-mère Eva.
Le jour J, Bill avait convié toute la famille au bord du lac Michigan, lieu de sa première rencontre avec sa bien-aimée. Le stratagème pour que celle-ci ne se doute de rien jusqu'à bout : prétexter une photo de groupe et sortir la bague au dernier moment, sous l'œil du photographe.
Pas de chance pour Bill, la surprise est venue de sa propre belle-mère, qui au moment crucial a décidé de se cogner le pied contre un caillou puis de s'étaler lamentablement dans le sable. La future fiancée n'a même pas eu le temps de se remettre de sa crise de rire que déjà, son compagnon avait un genou à terre, ignorant Eva gisant toujours au sol. Un détail, selon Breanne Clark : « Heureusement, nous avons immortalisé la scène en vidéo et [ma mère] aura l'occasion de la revoir ». Et pourra au passage revivre sa mémorable gamelle.

IL ACHÈTE UN DÉBARDEUR XL, VOILÀ CE QU'IL A REÇU...



CE N'EST PAS tout à fait le résultat qu'il espérait. L'utilisateur de Reddit Itscostas a partagé une photo de son débardeur XL acheté chez Walmart, sans l'avoir essayé. Lorsque le vêtement est enfilé, il n'a pas du tout l'allure escomptée. Ce hipster barbu à l'imposante carrure donne l'impression d'avoir enfilé une robe! Sur Reddit, il se moque de sa mésaventure. Les internautes se gaussent également.
Le cliché de cet homme a été visionné plus de 3 millions de fois sur Imgur et a été commenté en masse.

CE PIGEON PRÉFÈRE PRENDRE L'ASCENSEUR

D'ORDINAIRE, un pigeon vole pour se déplacer. A la rigueur, il marche maladroitement, sur les pavés disjoints des places de nos villes. Pas ce spécimen, croisé lundi soir du côté du parking Saint-Georges, en plein centre de Toulouse.
Tranquillement posé au-dessus de l'ascenseur, le volatile, totalement immobile, a enchaîné les allers-retours, sous le regard amusé de quelques badauds. Le lendemain, l'appareil était hors-service. Et l'oiseau à la grise robe avait disparu, aussi mystérieusement qu'il était arrivé. Un lien de cause à effet ?



Le saviez-vous

EN ANGLETERRE, UN HOMME A ÉTÉ RETROUVÉ MORT DANS LA RUE APRÈS AVOIR ESSAYÉ DE FILMER UN DOCUMENTAIRE DANS LA PEAU D'UN SDF !



Lee Halpin, un jeune cinéaste âgé de 26 ans a cherché en 2013 à filmer un documentaire sur les difficultés d'être un sans-abri en essayant de vivre le quotidien d'un SDF durant une semaine dans le cadre du journalisme d'investigation, il a été retrouvé mort dans la rue quelques jours plus tard. Selon les éléments de l'enquête Lee Halpin est mort d'hypothermie suite à une brusque chute des températures.

UN CONCOURS DE LAVAGE DE VITRES POUR VALORISER LES MÉTIERS DE LA PROPRETÉ

« PAS D'INQUIÉTUDE. Concentre-toi sur la vitre. Et va le plus vite possible. » Derniers conseils avant la grande finale. A quelques minutes du coup d'envoi, certains se rongent les ongles, d'autres affûtent leur raclette ou répètent mécaniquement les mêmes gestes. Comme Emeline, 16 ans, élève inscrite pour passer un CAP d'agent de propreté et d'hygiène au lycée Hélène-Boucher de Vénissieux.
La jeune fille fait partie des candidats ayant gagné leur ticket pour la finale du concours de lavage de vitres, organisé mardi par le SPENRA, syndicat national de la propreté et la Fédération des entreprises de propreté au Sucre à Lyon.
« Laver les vitres, ça me déstresse, sourit l'élève. Participer à cette épreuve, c'est plutôt marrant. »



Pourtant, il va falloir respecter des règles strictes : être le plus rapide possible, mouiller entièrement trois vitres, puis les laver sans laisser de goutte d'eau, ni de coulure sur les rebords du bas. Sous peine d'être pénalisé de quelques précieuses secondes. Face à elle, la jeune fille aura affaire à de redoutables concurrents, comme Mounir, âgé de 28 ans. Lui travaille déjà depuis huit ans dans une entreprise de nettoyage. « Je suis fier de faire ce métier, explique-t-il. Il me procure une certaine liberté car je vais où je veux. »
La fierté, c'est d'ailleurs l'un des maîtres mots de ce concours. « Il s'agit de valoriser la filière propreté et hygiène dont l'image n'est guère reluisante auprès de l'opinion publique », indique Carole Frezier, enseignante au lycée Hélène-Boucher. « C'est une façon de montrer ce métier sous son meilleur jour et de nouer des contacts qui peuvent ensuite déboucher sur des stages. »

Microsoft serait au travail sur Flow, une application de messagerie mobile

Grâce à une fuite, l'on apprend aujourd'hui que Microsoft plancherait sur Flow, une application de messagerie mobile à venir tout d'abord sur iPhone en complément à Outlook.



À en croire un « document confidentiel » repéré par un utilisateur de Twitter sur un site public, Microsoft devrait prochainement présenter Flow, un service mobile de messagerie instantanée. Il s'agirait d'un complément (appli ? extension ? mise à jour ?) au client email Outlook, pensé pour communiquer rapidement via des emails se concentrant sur l'essentiel.

Flow et Outlook main dans la main

Ni objet, ni salutation, ni signature ne seraient donc de la partie dans les messages échangés avec l'appli. De même, les emails de Outlook n'apparaitraient pas dans Flow même s'il sera visiblement possible d'interagir avec les conversations rapides à la fois depuis Outlook et depuis Flow. Avec son fonctionnement situé entre l'email et le SMS, et un peu à la manière de Qik pour Skype lancé en octobre dernier (Skype lance une application de messages vidéo éphémères), Flow ressemble donc à une version allégée et plus simple de Outlook. Celle-ci pourrait permettre à Microsoft de mettre un pied dans le secteur ultra saturé des applis de messagerie instantanée là où Skype est encore trop lourd.

Disponible d'abord sur iPhone

Toujours d'après le document, il semblerait que Flow arrivera dans un premier temps sur iPhone où Outlook est disponible depuis fin janvier (Microsoft : L'application Outlook débarque sur iOS et en preview sur Android). Il reste cependant bien des points à éclaircir, comme le mode de fonctionnement exact de Flow, les éventuelles autres plateformes concernées ou encore sa date d'arrivée.

Adblock Browser : un navigateur anti-pub pour Android en bêta

LE NAVIGATEUR pour Android signé Adblock et bloquant nativement la publicité entre aujourd'hui en phase de bêta ouverte.
Porter Adblock Plus sur Android ne suffisait visiblement pas au célèbre bloqueur de publicités puisque ce dernier vient de lancer en bêta ouverte son propre navigateur avec cette fonctionnalité directement intégrée : Adblock Browser.

Adblock Browser : aller plus loin qu'Adblock Plus

Dans son communiqué, Adblock explique avoir fait le choix de lancer un navigateur car Adblock Plus pour Android est trop limité. Deux problèmes sont particulièrement mis en avant : la solution actuelle ne permet de bloquer que la publicité non chiffrée diffusée en HTTP, tandis que le Play Store ne voit pas d'un bon œil la solution qui « interfère avec d'autres services ou produits ».



Open source (toutes les données sont là), le navigateur basé sur Firefox pour Android demandera malgré tout quelques manipulations pour être testé avant sa sortie définitive. Pour rejoindre cette bêta, il faudra se rendre ici et suivre les instructions (rejoindre la communauté sur Google+, cliquer sur « Become a Tester » et télécharger l'application quand elle s'affichera). À noter que le Play Store peut mettre quelques heures à se rafraichir et proposer le téléchargement.

Une version iOS à venir

Sur cette même page, il est indiqué qu'une version iOS « arrive bientôt ». Il est d'ailleurs possible d'y renseigner son adresse email afin d'être notifié avant le lancement. Le communiqué précise enfin que « Pour l'instant, notre objectif est de construire un navigateur mobile solide avec un blocage de la publicité intégré efficace. Voilà aussi notre objectif au cours de la bêta: Nous allons corriger les bugs et nous allons aborder les problèmes d'utilisation, mais nous n'avons pas l'intention de faire des changements majeurs. » Il est également évoqué pour plus tard un blocage de la publicité plus flexible et aisé à configurer ainsi que l'association de Adblock Browser au navigateur desktop de son choix.

APPLE WATCH : L'OS PROFITE D'UNE PREMIÈRE MISE À JOUR CORRECTIVE



Le système d'exploitation de la Apple Watch passe en version 1.0.1 afin de corriger quelques bugs et soucis de performances.
Certes mineure dans sa numérotation et dans son contenu, la mise à jour 1.0.1 de la Apple Watch n'en demeure pas moins importante pour les premiers utilisateurs. En effet cette rustine vient avant tout effacer quelques problèmes de jeunesse, notamment au niveau des performances.

Un premier patch utile pour la Apple Watch

On relèvera notamment une meilleure fiabilité des mesures des capteurs, aussi bien pour le calcul des calories brûlées ou de la distance parcourue en déplacement ou en faisant du sport, que lorsque l'utilisateur est fixe debout. Siri ainsi que diverses applications non précisées profitent de meilleures performances, tandis que 7 nouvelles langues sont supportées : portugais brésilien, danois, autrichien, suédois, russe, thaï et turc.
De nouveaux emojis sont aussi de la partie. Un détail qui n'en est pas vraiment un sur ce périphérique à petit écran où ces symboles sont bien utiles pour communiquer. Pour une mise à jour plus conséquente et des nouveautés plus importantes, il faudra vraisemblablement attendre la WWDC de juin prochain, d'autant qu'Android Wear vient de s'aligner sur la montre d'Apple avec la mise à jour 5.1 qui apporte notamment le support du WiFi.

Procédure de mise à jour

Pour mettre à jour son Apple Watch, rien de plus simple : assurez-vous qu'elle dispose d'au moins 50% de sa batterie (dans le doute, branchez là), connectez votre iPhone au WiFi tout en restant à proximité du Bluetooth de la montre, lancez l'application Apple Watch puis rendez-vous dans Ma montre > Général > Mise à jour logicielle. Une fois la mise à jour de 51,6 Mo téléchargée et installée, l'Apple Watch redémarre et c'est terminé.

DEEZER : LE SERVICE DE STREAMING MUSICAL INTÈGRE DÉSORMAIS LES PODCASTS

DEEZER vient de concrètement enrichir son offre en intégrant des podcasts issus de grands médias.
Pas évident de se démarquer dans le secteur du streaming musical, surtout quand tous les acteurs proposent plus ou moins la même chose. Aujourd'hui, c'est au tour de Deezer de s'enrichir assez concrètement afin de mieux concurrencer Spotify en ajoutant les podcasts à son service.

Un réel plus pour Deezer ?

Issue du rachat d'octobre dernier de l'américain Stitcher, cette indexation de podcasts débarque tout d'abord en France, en Suède et au Royaume-Uni. Plus de 20 000 contenus audio sont proposés, produits par de grands médias comme Slate, le Financial Times, Monocle 24, NPR, WNYC ou encore Sveriges. Dans l'hexagone sont notamment cités Télérama, Radio Nova et RFI tandis que d'autres partenaires arriveront « dans les prochaines semaines ». On relèvera cependant que (pour le moment ?) l'interface de Deezer ne propose pas de menu dédié aux podcasts et que seul un filtre lors d'une recherche permet de retrouver ces contenus. Le PDG de Deezer Hans-Holger Albrecht commente : « En combinant musique, divertissements ou informations, nous avons la volonté de devenir le service leader sur l'écoute de contenus audios, tout en continuant à privilégier l'innovation. Deezer doit devenir l'ultime destination pour toute écoute audio et proposera une programmation faite sur mesure pour chaque utilisateur. Nous allons déployer prochainement les podcasts dans d'autres pays, tout en enrichissant notre catalogue en France, Royaume-Uni et en Suède».



Un avantage de courte durée ?

Même si cette intégration est pour le moment relativement limitée, force est de constater que Deezer semble avoir été cette fois plus rapide que Spotify. Cependant, si ce dernier venait à prochainement se mettre à la vidéo comme le veut la rumeur, la balance pourrait bien à nouveau s'équilibrer. Réponse dès cet après-midi durant sa conférence de presse sur le mystérieux « Spotify Now ».

Questions ?
Réponses !

LES CARIES, UNE DENT CONTRE VOTRE CŒUR ?



Des dents mal entretenues, une carie mal soignée peuvent avoir des conséquences graves. Y compris bien souvent, au niveau cardiovasculaire.
Une mauvaise hygiène bucco-dentaire, la consommation excessive de sucres et c'est la carie assurée. Synonyme pour certains de dentiste, de fraise voire d'extraction dentaire, elle est parfois bien à tort, laissée pour compte. Seulement, le temps n'arrange rien à l'affaire. Après avoir détruit l'émail, la carie atteindra l'ivoire puis la racine, véritable porte d'entrée dans l'organisme pour les bactéries.

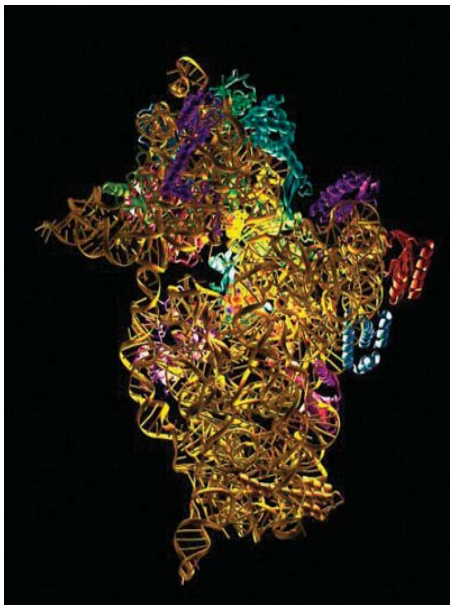
De la carie au coeur

Par la racine, les dents sont en communication directe avec la circulation sanguine générale. Des germes peuvent se fixer sur les plaquettes, responsables de la coagulation. Se créent alors des caillots, vous exposant à des problèmes cardiaques. Dans le pire des cas, endocardite, infarctus du myocarde ou accident vasculaire cérébral (AVC).
Un petit rappel s'impose : brossez-vous les dents trois fois par jour et prenez rendez-vous chez votre dentiste une fois par an pour un contrôle. Si vous en êtes quitte pour un détartrage, c'est tout bon !

Le ribosome humain révèle sa structure précise en 3D

Des chercheurs français ont mis en évidence la structure fine du ribosome humain. Les acides aminés et nucléotides peuvent désormais être observés en 3D. Ces résultats pourraient aider à comprendre les effets des antibiotiques sur ces complexes et permettre de développer de nouveaux traitements contre certaines maladies liées aux ribosomes.

Les ribosomes sont de grands complexes constitués de protéines et d'ARN repliés ensemble. Présents au sein des cellules de tous les êtres vivants, ils interviennent comme des « nanomachineries » moléculaires dans l'expression des gènes et la biosynthèse des protéines. La structure des ribosomes de différentes espèces était déjà précisément connue à l'échelle atomique. Déterminer celle particulièrement complexe du ribosome humain restait toutefois un défi majeur à relever.
L'équipe de Bruno Klaholz, à l'IGBMC (CNRS, université de Strasbourg, Inserm) vient de visualiser la structure atomique du ribosome humain complet avec une résolution supérieure à trois angströms (0,3 nanomètre). Le modèle obtenu représente les 220.000 atomes qui constituent les deux sous-unités du ribosome et permet, pour la première fois, d'explorer son agencement en détail, de voir et d'identifier les différents acides aminés et nucléotides en trois dimensions.
Les chercheurs se sont plus particulièrement intéressés aux différents sites de liaison et aux interactions fines qui y ont lieu. Leurs travaux révèlent par exemple qu'après avoir livré les acides aminés qu'ils transportaient, les ARN de transfert continuent à interagir avec le ribosome



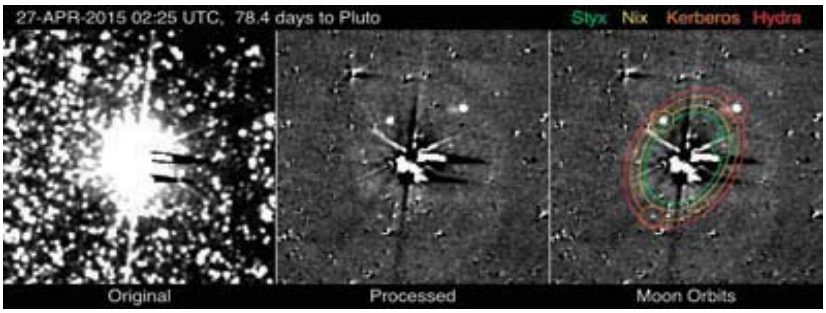
dans un site particulier (le site de sortie des ARNt, les acides ribonucléiques de transfert). Ils mettent également en lumière la dynamique des deux sous-unités du ribosome qui tournent légèrement sur elles-mêmes au cours du processus de biosynthèse des protéines, entraînant un fort remodelage de la configuration 3D de la structure à leur interface.

Étudier les effets secondaires de certains antibiotiques

Ces résultats publiés dans Nature ont été rendus possibles par un ensemble de technologies de pointe. Les échantillons, hautement purifiés puis congelés, ont été visualisés par cryomicroscopie électronique. Cette méthode permet de travailler sur des objets figés dont l'orientation ne change pas et dont la structure et les fonctions biologiques sont préservées. Une combinaison de traitement d'images et de reconstruction 3D appliquée aux images obtenues par le cryomicroscope électronique nouvelle génération de l'IGBMC (un appareil unique en France) a abouti à ce degré de précision rare.
Cette connaissance fine de la structure et de la dynamique du ribosome humain complet ouvre la voie à de nouvelles explorations majeures.
Il est désormais envisageable d'étudier les effets secondaires de certains antibiotiques comme ceux destinés à s'attaquer aux ribosomes bactériens et qui peuvent en réalité cibler « par erreur » le ribosome humain. La constitution d'un répertoire des sites de liaison existants est une première étape pour augmenter la spécificité des molécules thérapeutiques et éviter qu'elles ne se fixent au mauvais endroit.
À terme, ces résultats pourront également être utilisés pour la mise au point de traitement de maladies liées aux dysfonctionnements du ribosome et à la dérégulation de la synthèse des protéines. Dans le cas des cancers par exemple, pouvoir cibler les ribosomes des cellules malades permettrait de réduire leurs taux de synthèse de protéines.

New Horizons aperçoit les plus petites lunes de Pluton

AVANT LE SURVOL de Pluton programmé pour le 14 juillet prochain, la sonde New Horizons livre son premier portrait de la famille de la planète naine au complet : tous ses satellites connus y figurent. À présent, l'instrument Lorri tente de détecter la présence éventuelle d'autres lunes ou d'anneaux en vue de son approche imminente.
Dans moins de deux mois, à partir du 14 juillet prochain, Pluton sera la deuxième planète naine de l'année et aussi de l'Histoire à être visitée par une sonde spatiale, peu après Cérès, dont l'exploration par la mission Dawn vient de débuter. Après sept années de voyage et quelque 4,8 milliards de kilomètres parcourus, New Horizons arrive enfin en vue de ce corps de 2.306 km de diamètre que nul n'a encore jamais observé de près.
Depuis juillet 2013, Charon, son plus grand compagnon (1.207 km de diamètre), est visible sur les images de l'instrument Lorri (Long Range Reconnaissance Imager) prises à plusieurs milliards de kilomètres. Hydra et Nix (respectivement 61 et 46 km de diamètre), deux autres de ses satellites (découverts en 2005) se sont quant à eux montrés respectivement en juillet 2014 et janvier 2015. À présent, c'est au tour des plus petits connus à ce jour — découverts par des membres de l'équipe de New Horizons, il y a trois et quatre ans seulement avec le télescope spatial Hubble —, d'apparaître sur les clichés pris par la sonde, entre le 25 avril et le 1er mai. « Détecter ces lunes



minuscules à une distance supérieure à 88 millions de kilomètres est incroyable », déclare Alan Stern du Southwest Research Institute et chercheur principal de la mission. Récemment baptisés Styx et Kerberos, ces corps mesurent entre 7 et 21 km pour le premier et entre 10 et 30 km pour le second. Ils sont tous deux 20 à 30 fois moins lumineux que leurs cousins.
« New Horizons est maintenant au seuil de découvertes », commente John Spencer, membre de l'équipe scientifique, dans le communiqué de presse du JHUAPL (Johns Hopkins University Applied Physics Laboratory). « Si le vaisseau observe des lunes supplémentaires à mesure que nous nous rapprochons de Pluton, ce seront des mondes que personne n'avait encore jamais vus auparavant ». Une campagne de recherche vient de commencer. Par ailleurs, ces observations permettent d'affiner les techniques utilisées pour analyser les données collectées et pousser plus loin la sensibilité de l'instrument.

Tout savoir sur l'effet de serre

Quelles sont les causes de l'effet de serre ? Pourquoi s'agit-il d'un phénomène naturel ? Quel est le rôle de l'activité humaine dans l'augmentation des gaz à effet de serre et quelles sont les conséquences pour la planète ? Pour tout comprendre de l'effet de serre, plongez dans ce dossier au cœur de l'atmosphère terrestre.

L'augmentation de l'effet de serre due à l'activité humaine est la principale cause du réchauffement climatique. Pourtant, l'effet de serre n'en reste pas moins un phénomène naturel lié à l'activité de notre planète et de son atmosphère.

Depuis un peu plus d'un siècle, la température moyenne globale de la Terre a augmenté d'environ 0,8 °C. Ce réchauffement climatique n'est pas continu et, depuis une quinzaine d'années, il semble avoir ralenti. Pourtant les scientifiques spécialistes du climat sont quasi unanimes : il est principalement lié à l'activité humaine favorisant l'augmentation de l'effet de serre.

Augmentation des gaz à effet de serre, absorption du rayonnement infrarouge, convection atmosphérique ou encore rétroaction : bien des phénomènes façonnent notre planète et son atmosphère. Nous vous proposons de les découvrir pas à pas.

Notre dossier revient d'abord sur l'expression « théorie de l'effet de serre », que l'on voit parfois employée. Il explique également d'où vient l'analogie avec la serre, ses limitations et les conséquences qui en découlent. Ensuite, nous insistons sur les différences entre le comportement du verre et celui de l'atmosphère. Enfin, nous présentons la théorie du transfert radiatif qui permet d'expliquer et de calculer l'effet de serre mais aussi, par exemple, de réaliser des sondages de température depuis satellite.

N. B. : Ce dossier s'adresse à tous quel que soit le niveau scientifique de base tout en s'efforçant d'être complet. Il comporte donc trois approches différentes et complémentaires correspondant aux niveaux de lecture débutant, intermédiaire et confirmé, indiqués en rouge dans chacune de nos pages.Sur le net, on peut lire parfois que l'effet de serre ne serait qu'une théorie, non prouvée et même qu'il s'agirait d'une arnaque. Avant d'entrer dans le vif du sujet, voyons un peu ce qu'est une théorie.

Niveau débutant

En sciences, une théorie est un modèle ou un cadre de travail pour la compréhension de la nature et de l'humain.

La théorie scientifique

En physique, le terme de théorie désigne généralement le support mathématique, dérivé d'un petit ensemble de principes de base et d'équations, permettant de produire des prévisions expérimentales pour une catégorie donnée de systèmes physiques. Un exemple est la « théorie électromagnétique », habituellement confondue avec l'électromagnétisme classique, et dont les résultats spécifiques sont obtenus à partir des équations de Maxwell.

L'effet de serre : entre définition scientifique et langage courant

En ce sens on peut sans doute parler de théorie de l'effet de serre tout comme on pourrait parler de théorie de la mesure de température depuis satellite puisqu'il s'agit de l'application des mêmes lois exactement sans rien y ajouter mais cela serait un bien grand mot pour ce qui n'est rien d'autre qu'une application d'une théorie plus générale.



Dans le langage courant, le terme « théorie » est souvent utilisé pour désigner un ensemble de spéculations sans véritable fondement, à l'inverse du sens admis par les scientifiques.

L'utilisation que certains font de l'expression « théorie de l'effet de serre » joue sur cette ambiguïté entre définition scientifique rigoureuse et langage courant. Ce n'est pas du tout anodin.Effet de serre, effet de serre... Cette expression est elle bien choisie ? Pourquoi l'emploie-t-on ? Quelle en est la conséquence pour le climat de la planète ? L'effet de serre est il saturé ?

Niveau débutant

On sait que dans une serre, en général, les portes et fenêtres sont fermées et que c'est surtout cela qui empêche le refroidissement. On dit assez souvent que l'expression est donc fort mal choisie pour décrire le phénomène physique en question. Je ne suis pas vraiment de cet avis.

On lit en effet de-ci de-là que l'expression est très mal choisie pour parler de ce mécanisme climatique et que, dans une serre, ce qui fait que la température est plus élevée que dehors, c'est que l'air n'y entre pas, autrement dit qu'il n'y a pas de convection. C'est vouloir qu'une analogie reflète exactement la totalité des processus en question.

Comparaison avec la serre

Je ne pense pas que les premiers à faire cette analogie aient été ignorants de ce qu'une serre n'est pas très efficace si la porte est grande ouverte. Ce qui compte dans cette analogie, c'est la transparence au rayonnement solaire, le blocage du rayonnement infrarouge issu de l'intérieur par le verre de la serre et l'émission de rayonnement infrarouge par ce même verre mais à une température différente.

Comparaison avec le double vitrage

À l'époque de ces pionniers, on ne connaissait pas le double vitrage, sinon c'est peut être l'expression « effet double vitrage » qui serait restée. Tout le monde sait qu'un double vitrage isole mieux qu'un simple. On peut s'en rendre compte très aisément : par grand froid, il suffit de s'asseoir quelques minutes à côté d'une fenêtre bien fermée pourvue d'un simple vitrage puis d'une autre pourvue d'un double vitrage.

Dans l'analogie, le verre remplace l'atmosphère. Il n'y a donc plus d'air et plus d'échanges par convection. Les seuls échanges de chaleur se font donc par rayonnement. La planète est chauffée par le Soleil (elle absorbe le rayonnement solaire) et se refroidit en émettant du rayonnement infrarouge. Le verre qui remplace ici l'atmosphère, absorbe la totalité du rayonnement infrarouge émis par la surface et il émet à son tour du rayonnement infrarouge mais il est à une température inférieure : il émet donc moins. Il émet dans les deux directions : vers le haut et vers le bas, c'est à dire vers la surface et vers l'espace.

Réflexion du rayonnement, renvoi de la chaleur : le vrai du faux

Dire que l'atmosphère réfléchit le rayonnement infrarouge vers la surface est faux. En réalité, l'atmosphère ne réfléchit pas le rayonnement infrarouge émis par la surface, elle l'absorbe en partie et émet à son tour vers la surface et vers l'espace.

Dire que l'atmosphère renvoie la chaleur n'est pas faux puisque le rayonnement est un des modes de transmission de la chaleur mais cela conduit beaucoup de gens à assimiler ce renvoi de chaleur à de la réflexion ou, pire peut-être, à en déduire que l'atmosphère chauffe la surface.

Ici, l'atmosphère est un isolant et un isolant ne chauffe pas, il retient la chaleur, il empêche de l'évacuer. Une couverture ne vous chauffe pas sauf évidemment si elle contient une résistance électrique mais elle vous tient chaud.Le bilan radiatif de la Terre quantifie l'énergie reçue et perdue par le système climatique terrestre, donc au niveau de l'atmosphère, du sol et des océans. Les échanges de chaleur se font soit par conduction, soit par convection, soit par rayonnement. La Terre n'échange pas (significativement) de matière avec le vide qui l'entoure, les échanges de chaleur ne se font donc que par rayonnement. On peut ainsi préciser les gains et les pertes d'énergie de la planète.

Niveau débutant

Voyons d'abord ce qui se passe pour une planète sans atmosphère puis en entourant la Terre d'une couche de verre équivalente à son atmosphère.

Hypothèse d'une Terre sans atmosphère

La Terre réfléchit une partie du rayonnement solaire, elle absorbe le reste. Elle présente face au Soleil un disque de rayon R = 6.400 km mais elle émet sur toute sa surface qui est celle d'une sphère de même rayon. L'émission d'un corps à la température T (en Kelvins) est donnée par la loi de Stefan-Boltzmann.

On écrit donc l'égalité entre le rayonnement solaire absorbé par tout le disque et le rayonnement infrarouge émis par toute la sphère. On en déduit que la température de la Terre est de 255 K. Dans le cas d'une Terre sans atmosphère, c'est évidemment la température moyenne de sa surface.

Hypothèse d'une couche de verre équivalente à l'atmosphère

L'atmosphère est maintenant remplacée par une couche de verre qui entoure toute la planète à une altitude de quelques kilomètres.

Entre la surface et la couche de verre, c'est donc le vide et il n'y a pas d'échanges de chaleur par convection ni par conduction, il ne reste que les échanges radiatifs entre la surface et la couche de verre d'une part et entre la couche de verre et l'espace d'autre part.

Cette fois, ce qui émet vers l'espace, c'est la couche de verre, pas la surface.

Donc la température de la couche de verre est de 255 K. On obtient la température de la surface en remarquant que la couche de verre qui émet vers l'espace et vers le sol ne reçoit de l'énergie qu'en absorbant (en totalité) ce qui vient de la surface. Donc l'émission de la surface est égale à la somme des émissions du verre vers le bas et vers le haut. Or ces deux émissions sont égales puisque la température de la couche de verre est uniforme. L'émission de la surface est donc égale à deux fois l'émission du verre vers le haut. On en déduit que la température de la surface est de 303 K (soit un gain de 48 K).

L'effet de serre ne sature pas : avec deux couches de verre, le même raisonnement donne une température de 338 K (gain supplémentaire : 35 K, le double vitrage, ça marche). Avec trois couches de verre, la température de la surface monte à 363 K (gain supplémentaire 25 K).

Le CO2 de l'atmosphère

Ce qui est vrai pour le verre qui absorbe la totalité du rayonnement infrarouge l'est a fortiori pour le CO2 qui ne l'absorbe que partiellement. Il n'y a pas de saturation de l'effet de serre, on peut continuer à ajouter des couches de verre (ou du CO2), le gain sera de moins en moins important mais jamais nul. Si on vous dit qu'ajouter du CO2 dans l'atmosphère ne changera rien parce que l'absorption du CO2 sature et l'effet de serre aussi, eh bien clairement on vous dit des bêtises.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multi-lingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbs@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au
(0779)15.09.25.

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

SOS

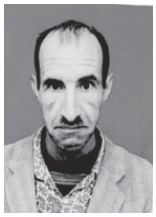
Femme âgée de 38 ans, sans ressources, demande une aide charitable pour acquérir du lait réf. : Biomil ou Célia 1er âge dont le prix d'achat atteint les 400 DA, pour son bébé gravement malade. Contacter Mme Attalah Kheira, Cité 300 logts Bloc 24 n° 300 zone 10 Mascara 29000.

Tél. : 0781509853
CCP N° 170 280 10 clé 90.

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**
Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

AVIS DE RECHERCHE



Liyani Ibrahim (malade mental 100 %), né en 1956 à Tizi Ouzou, habitant à Kouba, disparu le 29 mars 2015, et n'a donné aucun signe.
Toute personne l'ayant vu, prière de contacter sa famille au (0771) 94.93.28 ou le commissariat le plus proche.

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Vend

Vends dans W. d'Alger, Bordj-El Bahri, prés de l'ex-Enita, lotissement calme, terrains avec acte de 528+304 m2

Tél : (0773).55.80.85

VEND

Particulier vend F3 au rez-de-chaussée cité des Annassers 02 Kouba

N° Tél. : (0778) 20.51.20

Vente

appartement F5 105 m2 à Blida, Bougara cité Dallas

Tel : 0770.38.63.39

VEND

Vent et Réparation + pièces de rechange Motos

Tél : (0554).71.80.54

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

Tél : 0770 34 29 73

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

Location

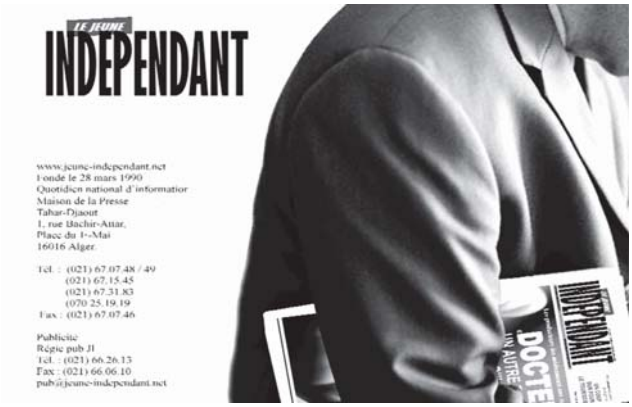
Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment soulager naturellement les pieds enflés ?



Beaucoup pensent que les jambes enflées est quelque chose de normale et de commune et qu'elle ne nécessite pas une attention particulière. Nos jambes portent la majorité de la charge de notre corps, et parfois, cette charge devient plus pesante par exemple lorsque nous restons debout trop longtemps, des conditions spécifiques de travail, être assis pendant trop longtemps ou un excès de poids.

Voici quelques conseils pour soulager vos pieds enflés de manière naturelle :

Premièrement, vous devez réduire votre consommation de sel. Si vous ne pouvez vous en passer, utilisez uniquement sel de d'Himalaya ou le sel de mer. Pour éviter que votre nourriture paraisse insipide, vous pouvez ajouter quelques épices ou du jus de citron dans votre nourriture. Les épices les plus bénéfiques sont l'aneth et le persil, en raison de leur effet diurétique. Vous pouvez également boire quotidiennement de l'eau citronnée. Pendant l'été, essayez de consommer pleins de fruits et



de légumes à effet diurétique comme les concombres, les fraises, les pastèques et les melons.

Boisson diurétique à base de persil

Prenez une cuillère à soupe de feuilles de persil finement hachées et placez-les dans un récipient. Verser 400 ml d'eau bouillante dessus, couvrez et laissez reposer une nuit. Dans la matinée, filtrez la boisson, ajoutez le jus d'un citron et mélangez. Buvez 100 ml de cette boisson trois fois par jour et jusqu'à ce que l'enflure aux pieds disparaîsse complètement.

Les graines de lin contre les pieds enflés

Ajoutez 4 cuillères à café de graines de lin dans 1 litre d'eau, et faites cuire pendant environ 10 à 15 minutes. Retirez ensuite du feu, couvrez la casserole et laisser-la dans un endroit chaud pendant une heure. Ajoutez ensuite le jus d'un citron. Consommez cette boisson tout au long de la journée pendant deux semaines. Assurez-vous qu'elle est chaude à chaque fois que vous la prenez.

Une solution saline contre les pieds enflés

Dans 10 litres d'eau froide, diluez 1 kg de sel. Prenez une serviette, trempez-la dans cette solution, essorez-la et placez-la sur votre lombaire et laissez reposer pendant 20 minutes. A répéter pendant 10 jours, tous les soirs avant d'aller au lit. L'enflure va être réduite en raison de la miction accrue, qui commencera peu de temps après.

VOICI LES MEILLEURS MOMENTS DE LA JOURNÉE POUR BOIRE DE L'EAU



Vous savez sans aucun doute que l'eau est bénéfique, sinon vitale pour votre corps, mais savez-vous quel est le meilleur moment pour boire de l'eau ? Il est essentiel de boire beaucoup d'eau pour hydrater votre corps.

Voici une liste de quelques-uns des bienfaits de l'eau :

- 75% du cerveau est composé d'eau
- Il régule la température du corps
- Le sang est composé de 83% d'eau
- L'eau élimine les toxines du corps
- Vos os sont composés de 22% d'eau
- L'eau protège vos articulations
- Elle transfère les nutriments et l'oxygène aux cellules
- L'eau facilite la respiration
- Elle aide à convertir les aliments en énergie
- Elle protège les organes vitaux
- Elle facilite l'absorption des nutriments
- Vos muscles sont composés de 75% d'eau

Voici le bon moment pour boire de l'eau et en obtenir le maximum d'avantages :

Vous devez toujours boire de l'eau au réveil. Cette habitude stimule la fonction de vos organes. Buvez de l'eau avant les repas pour faciliter la digestion. Il est également bon de boire de l'eau avant d'aller vous coucher. Attention quand même à ne pas boire de l'eau en excès

Nos ancêtres vivaient plus de 100 ans grâce à l'ail et ...



La consommation quotidienne d'ail et d'oignon aide à maintenir le cœur en bonne santé, elle stimule le système immunitaire et prévient le cancer.L'ail a de fortes propriétés antibiotiques. Quand il est consommé cru, il a des propriétés antibactériennes. Il est donc conseillé de toujours le consommer cru, et de préférence pilé car quand il est haché, l'ail libère de l'allicine.Ses propriétés anti-inflammatoires fortes protègent le corps contre l'inflammation chronique, les douleurs et les infections bactériennes. L'ail et l'oignon aident à équilibrer les taux de cholestérol.
Ils sont riches en soufre qui prévient le dépôt de calcium et d'acides gras dans les vaisseaux sanguins, et améliore ainsi la circulation sanguine.
Ils renforcent le système immunitaire, protègent contre le rhume et la grippe, et préviennent les cancers du côlon de la gorge, du rein, de l'utérus et de l'ovaire.



Comment éliminer le chlore de votre eau

Le plus simple est d'ajouter quelques gouttes de jus de citron dans le verre d'eau que vous prenez car la vitamine C purifie l'eau. Vous pouvez également utiliser des comprimés de vitamine C, il est habituellement conseillé d'utiliser 1 mg pour 1 litre.

L'eau peut également être purifiée par des filtres à eau montés sur les robinets. De même, le chlore peut être éliminé si vous laissez l'eau stagner dans un récipient ouvert, de telle sorte à ce que le chlore soit transformé en gaz et s'évapore. Cependant, cela peut prendre jusqu'à 3 jours.

Enfin, bouillir votre eau permet aussi de faire évaporer le chlore. L'eau devra bouillir pendant 15 minutes.

Tajine de poulet aux mirabelles

Ingrédients:

- 4 blancs de poulet - environ 100g cha-cun
- 4 cuisses de poulets
- 1kg de mirabelles
- 50g de raisins sec - facultatif
- 50g d'amandes - facultatif
- 2 gros oignons
- 3 cuillères à soupe de miel
- 1 cuillère à soupe de canelle en poudre
- 1 cuillère à soupe de cumin
- 1 cuillère à café de Ras el Hanout
- 2 étoiles de badiane
- Huile d'olive
- Sel et poivre
- Eau

Les étapes

1.Coupez le blanc de poulet en morceaux pas trop petits.
2.Émincez finement les oignons puis réservez.
3.Dénoyautez les mirabelles ou décongelez-les si vous en avez acheté surgelées.



4.Faites dorer le poulet avec l'huile d'olive dans un tajine ou une cocotte.
5.Ajoutez le miel et les mirabelles puis remuez un petit peu.
6.Dans une poêle à côté, faites revenir les oignons dans de l'huile d'olive ou du beurre.
7.Ajoutez les épices au tajine et recouvrez d'eau. Laissez mijoter pendant 1h30 environ.
8.Vers la fin de la cuisson, ajoutez les oignons confits ainsi que les raisins et les amandes si vous en avez.
9.Laissez cuire encore une trentaine de minutes puis retirez du feu.
10.Décorez le plat d'une ou deux étoiles de badiane et servez.

PAIN RAPIDE

Ingrédients :

- 5 cups (tasses) de farine
- 2 cups (tasses) d'eau tiède
- 1/2 cups d'huile neutre
- 2 c à soupe de levure de boulanger
- 1 c à soupe de sucre
- 1 c à soupe de sel
- 1 jaune d'oeuf pour la dorure
- Graines de sésame, de pavot ect ...

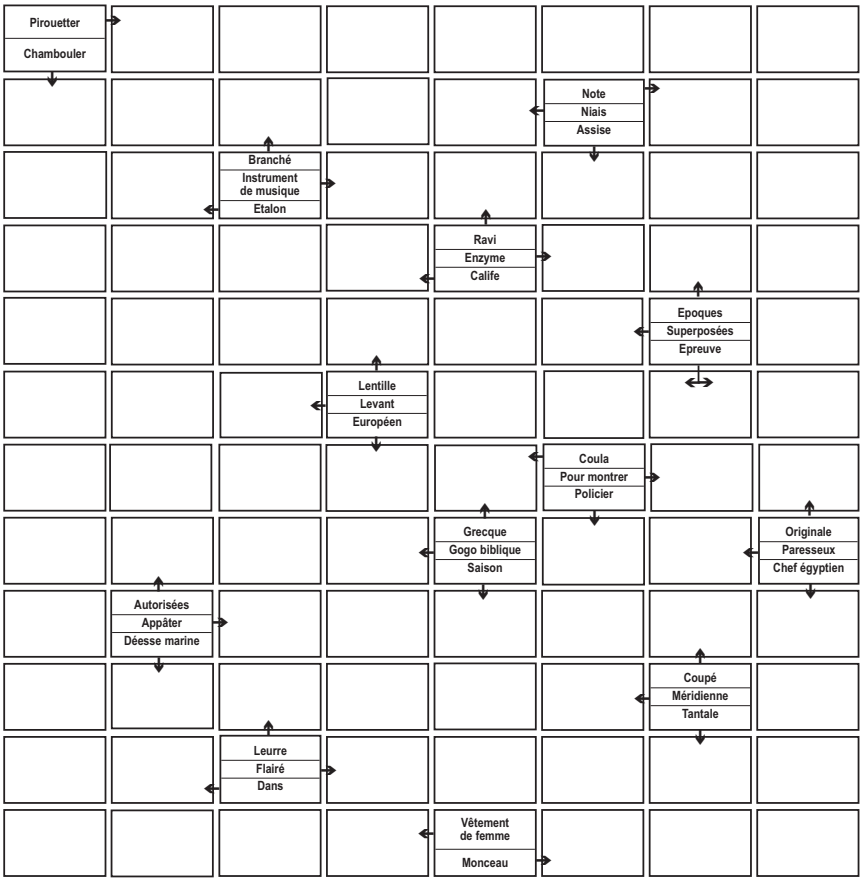
Préparation :

Dans un saladier verser 2 tasses de farine, la levure, le sucre et le sel, rajouter deux tasses d'eau tiède, fouetter et laisser reposer la pâte 10 mn. Rajouter 3 tasses de farine, l'huile, mélanger et prétrisser quelques minutes, juste le temps de bien amalgamer le tout.
A partir de ce moment vous pouvez l'utiliser pour confectionner du pain, des



chaussons, de petits pains au chocolat, ou même pour faire une pizza.
Si vous voulez faire du pain, pétrissez encore deux minutes, donnez la forme que vous souhaitez (fleur, baguette style viennoise ect ..). Dorez la surface au jaune d'oeuf (pensez à placer vos graines à ce moment là afin qu'elles adhérent à la pâte).
Préchauffez votre four th 190° (th 6/7) en attendant laissez lever la pain tranquillement, puis enfournez pour 35 mn.

Mots fléchés n° 1768



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1767

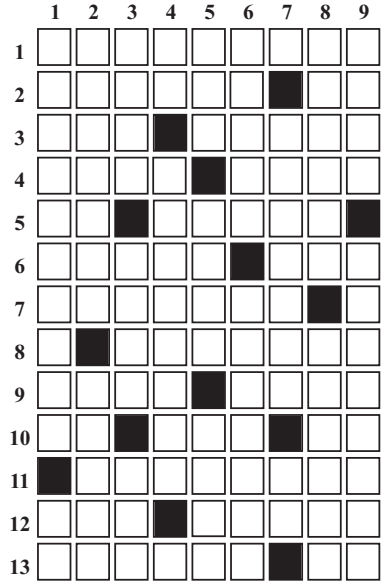
Horizontalement

MODALITE
IBERE - AN
REVENT - T
OSE - TOUR
BINE - UTE
OTITES - R
LEROT - PA
AS - NAGE -
N - INTRUS
TATE - API
ERE - OSLO
- AMIS - EN

Verticalement

MIROBOLANTE -
OBESITES - ARA
DEVENIR - ITEM
ARE - ETONNE - I
LENT - ETAT - OS
I - TOUS - GRAS -
TA - UT - PEUPLE
ENTRERA - SION

Mots croisés 9/13 n° 1768



HORIZONTALEMENT

1. Engagements - 2. Mis de côté - Cours d'Italie - 3. Tête bien plein - Pays d'Afrique - 4. Proportionna - Précipita - 5. Possèdes - Tête - 6. Bout de mamelle - Opération postale - 7. Extrêmement fatigué - 8. Massif d'Asie - 9. Pris de la couleur - Libertine - 10. De savoir - Peinture exposée en ville - Chiffre - 11. Sans commencement ni fin - 12. Avant l'âge adulte - Guidée - 13. Courants - Sifflantes.

VERTICALEMENT

1. Chasseurs - L'or au labo - 2. Etre étendu - Rivières - 3. Non compris - Supports de balle - Pas moi - 4. Note entière - Vitalité - 5. Levant - Guide - Grée - 6. Tarit - Figures de buveurs - 7. Mal fréquentées - Devant l'année - 8. Faire l'histrion - Solitaires - 9. Eau gazeuse - Extrêmes.

SOLUTION N° 1767

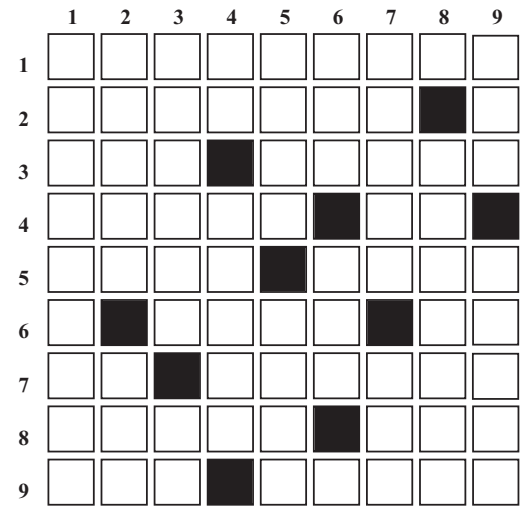
HORIZONTALEMENT

ECHEC - USE
PEU - OPIUM
I - RESILIE
AVIVES - ES

VERTICALEMENT

VEDETTES - EPIA
AGI - AISANCE - V
RASOIRS - AHURI
IL - UN - ACRE - EV
CABS - SILICOSE
E - OTTOMAN - PIS
LIE - HI - SEUIL - LOUBARDS - SUIE
ENFUI - OEDEMES
VARICELLE
EGALA - ION
DIS - BŒUF
E - OUST - BU
TAIN - THAI
TIR - SOIR -
ESSAIM - DO
SA - CLASSE
- NARINE - D

Mots croisés 9/9 n° 1768



SOLUTION N°1767

HORIZONTALEMENT

INADAPTES
MENUHIN - U
MODE - STAR
E - ETAT - PS
DISTRAIT -
IN - OC - NEF
ANE - EST - E
TESTATEUR
SE - PUERAS

VERTICALEMENT

IMMEDIATS
NEO - INNEE
ANDES - ES -
DUETTO - TP
AH - ARCEAU
PISTA - STE
TNT - INTER
E - APTE - UA
SURS - FERS

HORIZONTALEMENT

1. Rythmées - 2. Extraordinaires - 3. Personnalité - Célébrai - 4. Dessin - Difficulté - 5. C'est un jeu d'enfant - Elément de batterie - 6. Grand trouble - Forme d'être - 7. Condition - Plaide - 8. Greffée - Lame - 9. Petite monnaie - Passa au tamis.

VERTICALEMENT

1. Evolués - 2. Egaye - Déesse marine - 3. Tentation de coureur - Non divulgué - 4. Pigeonné - Chewing-gum - 5. Noyau terrestre - Naïves - 6. L'UE avant - Se présente en gousses - 7. Arme - Conifères - 8. Ils mènent une vie austère - 9. Sport de glisse - Erodera.

Soduku 39

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

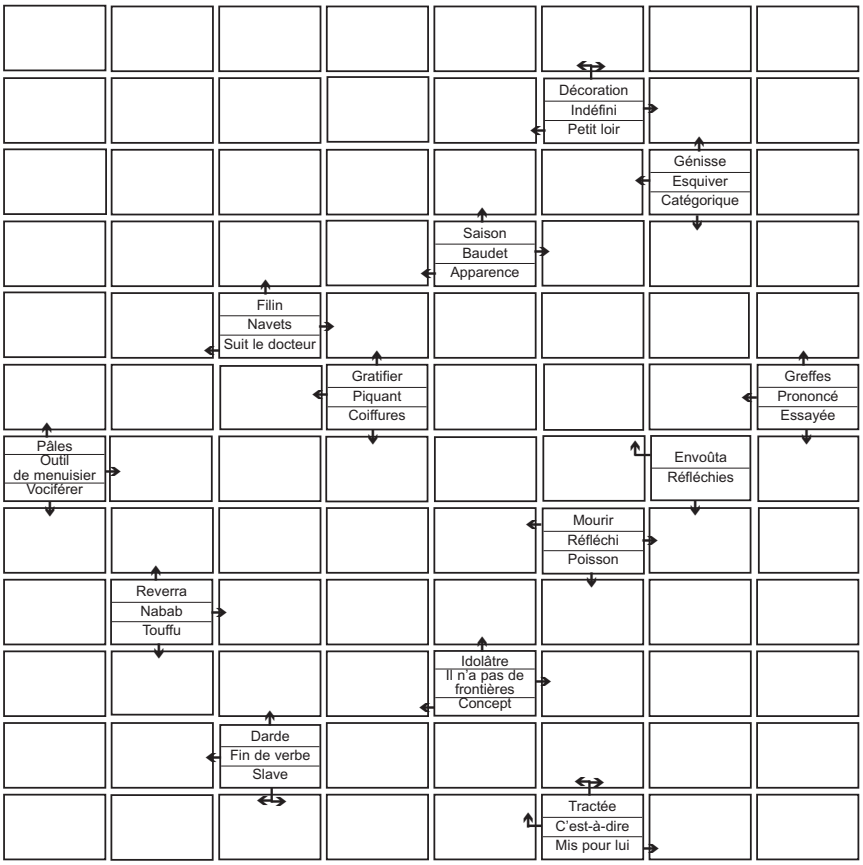
2			7		9			
	1						3	
5					2		4	1
	7		2		8			4
								6
				9	5			
7					4	2		
							6	
		1	6	3				5



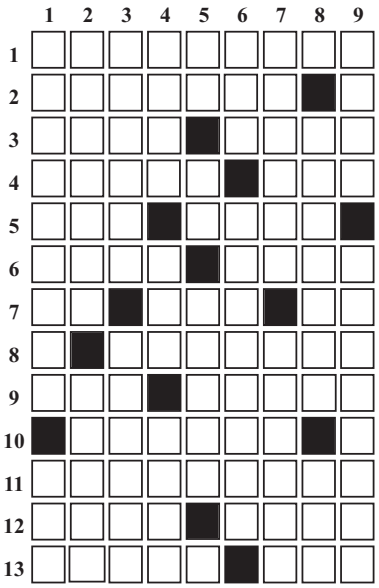
Solutions

5	8	3	6	2	9	1	7	4
2	7	4	5	1	8	9	3	6
1	9	6	7	3	4	8	5	2
3	6	5	9	4	2	7	1	8
7	1	9	8	5	6	7	1	8
4	2	8	1	7	3	2	4	3
6	5	2	3	8	8	4	9	7
8	3	1	4	9	7	6	2	5
9	4	7	2	6	5	3	8	1

Mots fléchés n° 1474



Mots croisés 9/13 n° 1474



HORIZONTALEMENT

1. Retrouvée – 2. Imbibe abondamment – 3. Bienheureux et paisible – Paradis – 4. La première venue – Principe moteur – 5. Pronom sujet – Souillé – 6. Caleçon court – Etat d'Afrique – 7. Pronom – Filou d'hôtel – Pouffe – 8. Petits porte-monnaie – 9. Poisson de la Méditerranée – Consignée – 10. Curieux – 11. Le soldat y va en temps de guerre – 12. Partie de cruche – Tombé – 13. Unité de bûcheron – Compétition sportive.

VERTICALEMENT

1. Dépréciés – Histoire exemplaire – 2. Elle fait partie de l'essaim – Joueur de la ligne d'attaque – 3. Paralysé par un sentiment violent – Pinceau de peintre – 4. Honore les seins – Plus fort qu'un amateur – Fleuve belge – 5. Cours primaire – Préposition savante – Composée à fleurs jaunes – 6. Salut de gladiateur – Rassemble – 7. Engin sur flotteurs – Rigoureux – 8. Partie d'un pays – Avant khi – 9. Fleuve d'Irlande – Il tend ses filets.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1473

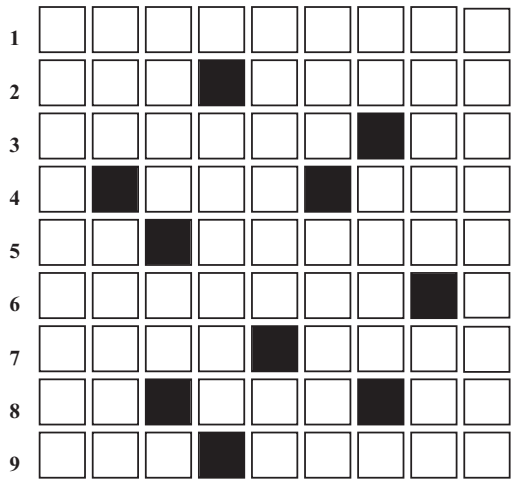
Horizontalement

– TARDERA
LESSE – AN
AI – VRAIE
PNEU – VET
ATTELA – H
LEI – ARCS
IRRADIE –
S – APRETE
SE – IE – ON
AMIS – PIF
DUO – PUNI
ESSOR – EN

Verticalement

– LAPALISSADE
TEINTER – EMUS
AS – ETIRA – IOS
REVUE – APIS – O
DER – LADRE – PR
E – AVARIE – PU –
RAIE – CETOINE
ANETHS – ENFIN

Mots croisés 9/9 n° 1474



SOLUTION N° 1473

Horizontalement

OBSESSION
LACUNE – PI
ILI – ORSEC
V – EMBUE – H
ENNA – MIME
R – CRASSES
AMER – MU –
IE – APPERT
ETC – ESSES

Verticalement

OLIVERAIE
BAL – N – MET
SCIENCE – C
EU – MARRA –
SNOB – ASPE
SERUMS – PS
I – SEISMES
OPE – MEURE
NICHES – TS

Horizontalement

1. Amenés de force – 2. Transpira – Galette légère – 3. Discernée – Ville de fouilles – 4. Assassiné – Clameur – 5. Sur une borne – Percée – 6. Remonte-pente – 7. Instrument à mâchoires – Talents – 8. Soudure – Genre musical – Pour appeler – 9. Piquant – Enjeux.

Verticalement

1. Débroussaillées – Telle Eve – Propre – 3. Tellement – Diapason – 4. Parrain – 5. Alliages durs – La matinée – 6. Colère – Ruminant du Zaïre – 7. Apparu – Maroquin – 8. Dessin achevé – Infusion – 9. Graves.

SOLUTION N° 1473

Horizontalement

INTERCEDE
RUADE – TER
RIRE – SAPE
E – ANNULE –
DAM – IRENE
USANTE – DO
CI – URSS – L
TETEATETE
I – ESTIME –
BAS – EMIRS
LITS – ESSE
EMEUTE – ET
SARCASMES

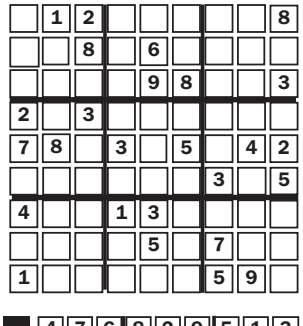
Verticalement

IRREDUCTIBLES
NUI – ASIE – AIMA
TARAMA – TESTER
EDEN – NUES – SUC
RE – NITRATE – TA
C – SURESTIMEES
ETALE – SEMIS – M
DEPEND – TERSEE
ERE – EOLE – SETS

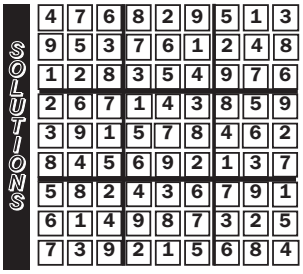
SODUKU 203

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

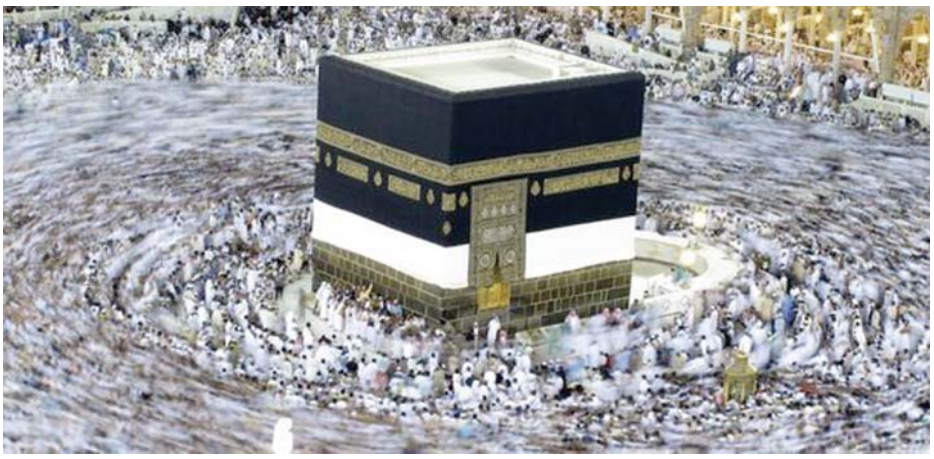


SOLUTIONS



Des Vertus Ascensionnelles de R'adjeb et Cha'ban

Par CHEIKH TAHAR BADAOUI



De la paix entre les hommes, ou le fruit du Voyage Nocturne et de l'Ascension du Prophète

Chers amis,

Permettez-moi de rappeler à votre attention l'événement prodigieux vécu par notre prophète Mohammed, Salut Divin Sur Lui, la nuit du 27ème jour du mois sacré de « Radjeb », quelque peu avant son émigration solennelle à Médine, ville qui deviendra plus tard, capitale d'un Etat de droit, de tolérance, du juste milieu ; un Etat unique dans toute l'histoire de l'humanité entière.

Cet Etat modèle, édifié sur la base des valeurs morales et spirituelles, embrassa une société pilote d'amour, de sacrifice et d'assurance, vivant les uns avec les autres, dans le respect de l'autre, dans l'égalité entre tous, sans distinction aucune, dans la justice sociale, dans la fraternité exemplaire sans précédent.

Chaque élément de cette société, fidèle à la noble cause, se verra investi d'une mission universelle à savoir : transmettre les bienfaits de cette nouvelle civilisation, consignés dans les Révélations coraniques et dans les orientations sages du Prophète, et surtout de les faire vivre par tous les hommes de la planète, grâce à leur droiture dans leur mode de vie et à leur comportement vertueux.

Il s 'agit en effet, de ce voyage nocturne et de cette somptueuse ascension céleste que notre Vénéré Prophète, Salut Divin Sur Lui, a effectué, corps et âme, non dans un rêve, en sa qualité d'Invité d'honneur, appelé par la Grâce, à la Table de notre Seigneur, Maître des Mondes, Louange à Lui Seul.

Oui, cette invitation, en guise de miséricorde et de compassion divine, survint au moment où notre Prophète souffrit d'un long chagrin : il perdit le soutien moral et physique de jadis, à cause de la mort de son oncle paternel Abou Taleb qui fût pour lui le véritable père protecteur et du décès de son épouse, Dame noble et pure Khadidja, Son admirable compagne qui s'était donnée à Lui, alors qu'il était pauvre, croyant profondément en Sa mission, alors qu'il était traité d'imposteur ; oui, la confidente intime de tous Ses espoirs et la tendre consolatrice de tous Ses désespoirs.

Cette invitation divine survint surtout en appel à son secours, au moment où il fût pourchassé, ainsi que ses compagnons de lutte, par ses proches et amis, dont le redoutable oncle paternel Abou Laheb, qui le déclara « hors la loi » sous tous les toits, alors que tous ces derniers lui rendirent hommage et respect durant toutes les quarante années précédant Sa noble Mission, et reconnurent tous en sa personne, les valeurs d'un homme équilibré, juste et intègre.

Devenu un être sans défense, privé de la protection qu'assure la solidarité tribale, un isolé que n'importe qui pouvait impunément tuer, maltraiter ou vendre, le Prophète Mohammed Salut Divin Sur Lui, finit par se réfugier en compagnie de Zeïd ben Haritha (ex fils adoptif), dans l'oasis de « Taïf », où il se mit à prêcher. Mais l'accueil que la population réserva à cette prédication, fût fort cruel : il faillit perdre la vie.

Abandonné, inquiet, sans patrie, le Prophète s'adressa au Dieu le Compatissant : « Je me réfugie en Toi, Seigneur, contre ma faiblesse et mon impuissance. Tu es le Dieu des faibles. Tu es mon Seigneur et mon Dieu. M'abandonneras-Tu aux inconnus ou à mes ennemis, pour faire de moi ce qu'ils veulent ? Mon Dieu, je n'ai personne autre que Toi, Seigneur, sur qui je puisse m'appuyer. Quoi qu'il en soit, si Tu n'est pas irrité contre moi, alors toutes les épreuves que je subirais, me seraient fort indifférentes. »

Pour retourner à la Mecque, sans s'exposer à une mort certaine, il lui fallut une protection, celle de Mut'am ben Adyya, lequel accepta de lui accorder bon accueil.

En dépit de tout cela, le Vénéré Prophète Salut Divin Sur Lui eût la certitude, en sa qualité de l'Elu du Ciel et du Protégé par la Divinité Suprême, qu'il ne peut être livré à lui même ; mais il doit subir, à l'instar de tous les Prophètes et Messagers de Dieu, son lot d'épreuves. Voilà sans tarder, survint l'événement heureux.

Le premier Verset de la Sourate dite « Al Isra ou Le Voyage Nocturne » signale la première étape de ce périple que voici : « Gloire à Celui qui a fait voyager de nuit son Serviteur, de la Mosquée Sacrée (de la Mecque) à la Mosquée très éloignée (de Jérusalem), dont Nous avons béni l'alentour, afin de Lui montrer certaines de Nos Merveilles. Il est vraiment l'Audient, le Clairvoyant. » Quant à la seconde étape, elle en a été brièvement relatée par les premiers versets de la sourate dite « An Najm ou l'Etoile »

Il convient de souligner à ce titre, que notre Prophète, Salut Divin Sur Lui, dormait dans la maison de sa cousine Umm Hanni, fille de son oncle Abou Taleb et sœur de 'Ali, qui deviendra son gendre plus tard, maison située à proximité du sanctuaire sacré de la Ka'ba.

Il fût réveillé par l'Ange Gabriel qui pénétra par une brèche faite dans le toit. Le Prophète nous raconte : « l 'Ange Gabriel, dit-il, descendit par cette brèche dans la pièce où je dormais. L'Ange fendit ma poitrine et la lava avec de l'eau de « Zemzem » de tout ce qu'il pouvait contenir de doute, d'idolâtrie, de paganisme et d'erreur, et l'emplit de sagesse et de foi, puisées dans une aiguière merveilleuse que les Anges avaient apportée. »

L'Ange Gabriel le saisit par la main après avoir refermé sa poitrine et le conduisit vers une monture mystérieuse resplendissante et rapide comme l'éclair (Buraq), de taille moyenne, « entre la mule et l'âne, ayant une tête de femme »1. Le Prophète monta sur cette monture ailée, et fût d'abord acheminé vers le Mont Sinaï, où Dieu, Gloire à Lui Seul, parla à Moïse, à Bethléem, lieu de naissance de Jésus, et à Héron où est enterré Abraham, que Dieu les comble tous de Son Salut. D'autres versions authentiques ajoutent que lorsque le Prophète arriva à Jérusalem, il entra dans la Mosquée ultime où il fit une prière de deux prosternations (rak'at) ; puis l'Ange Gabriel, lui apporta un pot de vin et un pot de lait. Le Prophète prit par intuition lumineuse, celui qui contenait le lait ; ce qui fit dire à l'Ange accompagnateur : « Tu as choisi la prime nature. »

Au cours de chacune de ses haltes, le Prophète fit ses prières. Arrivé à Jérusalem, il descendit de sa mystérieuse monture, et pria sur les ruines de Salomon (fils de David) avec Abraham, Moïse et Jésus ; il y rencontra l'ensemble des Prophètes et Messagers de Dieu, (qui sont au nombre de cent vingt-quatre mille, dont trois cents treize Messagers), depuis Adam (père de l'humanité). Ensuite, Il dirigea, en leur compagnie, les prières dans l'enceinte de la Mosquée d'Al Aksa , que Dieu la purifie, de même que tous les lieux sacrés sur terre, de quelque religion qu'ils soient, de la souillure des tyrans, de l'infamie des sionistes et de la turpitude des colons.

C'est à cette étape que prend la fin de la première partie du voyage (Al Isra), effectué de la Mosquée Sacrée de la Mecque, à la Mosquée lointaine de Jérusalem. Le sens en est l'affirmation de l'unité de la prophétie, la proclamation sous forme d'une chaîne symbolique, unissant tous les envoyés de Dieu, de l'identité des messages divins, transmis par tous les Prophètes notamment Abraham, Moïse, Jésus, Mohammed, que Dieu les comble de sa Grâce et de son Salut.

En effet, à cette étape terrestre succède l'étape la plus importante de ce voyage : l'étape céleste fût décrite avec éloquence par le Saint Coran comme suit : « Par l'étoile à son déclin, votre compagnon ne s'est guère égaré ni induit en erreur ; il ne peut prononcer aucune parole sous l'effet de la passion ; mais c'est uniquement une Révélation inspirée, que lui a enseignée un Etre à la force prodigieuse (Gabriel), doué de sagacité, qui se tint en équilibre devant Lui, alors qu'il fût à l'Horizon Supérieur. Puis l'Etre s'approcha et demeura suspendu à la distance de deux portées d'arc ou moins encore. Dieu révéla ainsi à son Serviteur ce qui lui révéla. Le cœur n'a point menti en ce qu'il a vu. Le prendrez-vous à partie pour ce qu'il contemple ? Et certes, il l'a vu une autre fois, près du Lotus de la Limite, non loin de l'asile paradisiaque, lorsque le Lotus fût couverte par ce qui couvre. Le regard ne dévia point et n'outrepassa point. Des Signes de son Seigneur, il en vit des plus grands. » (Sourate dite « l'Etoile » ou « An Najm » Versets de 1 à 18).

Avant d'entreprendre la seconde partie de ce voyage solennel, notre Vénéré Prophète laissa l'empreinte de son pied sur la coupole du Rocher. Il arriva, toujours monté sur la monture embellie « El Buraq », au ciel inférieur de la lune et des étoiles (que nous observons d'ailleurs à l'œil nu) où il salua au passage Adam (père du genre humain), ayant à sa droite, les élus du paradis qui le font sourire et à sa gauche, les damnés qui le font pleurer. Dans les six autres cieux, notre Prophète Salut Divin Sur Lui, rencontra ses pères et frères spirituels, les prophètes suivants : Jésus et Jean, Joseph, Idriss (Hénoch), Haraon (frère de Moïse), au sixième ciel, Moïse, et, au septième, Abraham (père spirituel des prophètes), s'appuyant contre la Demeure fréquentée par les Anges.

Les êtres et les choses qu'il voit, le frappent par l'immensité de leur forme. L'Ange de la mort, l'Ange des larmes, l'Ange du châtiment au visage de cuivre, assis sur un trône de flammes, un autre Ange, mi - feu mi – neige, entouré de chœurs célestes implorant le Seigneur : « O Dieu, Tu as uni la neige et le feu, unis de même tous Tes serviteurs dans la foi et l'obéissance à Ta loi. » Le Prophète vit également dans cet univers, les Anges et entendit les chuchotements ou légers bruits des Plumes de ceux qui transcrivent les Actes de Dieu ; Gloire à Lui Seul. Il fût ensuite transporté vers le Lotus de la Limite (Sidrat El Mountaha) qui fleurit, à la droite du Trône Invisible de Dieu, et, au-delà duquel, se dresse l'Inconnu. Puis en un clin d'œil, ou moins encore, le Prophète traversa des océans sans fin, d'immenses zones séparées comme par des voiles de gaze, et distantes les unes des autres par cinq cents années de marche, zones d'obscurité absolue, de feu, de gaz, de vide, de lumières éblouissantes, au-dessus desquelles s'étagent d'autres zones non moins vertigineuses, où se succèdent dans leur idéal absolu la Beauté, la Perfection, la Souveraineté, l'Unité. Derrière celles-ci, étaient en adoration des milliers d'Anges prosternés, immobiles dans un silence total.

(Suivra)

1 - voir traduction du saint coran (tome I) de professeur Cheikh Boubakeur Hamza . agrégé de l'université - Ex – recteur honoraire de la mosquée de paris.

TF1 20:55 Money Drop



Laurence Boccolini reçoit huit célébrités : Anne-Claire Coudray, Frank Leboeuf, Nelson Monfort, Camille Lacourt, Camille Cerf, Sylvie Tellier, Lætitia Milot et Cartman. Répartis en duos, ces célébrités jouent pour l'association Mécénat chirurgie cardiaque. Chaque binôme dispose de 500 000 euros en billets de banque dès le début du jeu. Leur but est d'essayer de conserver cette somme jusqu'à la phase finale pour repartir avec le maximum d'argent. Pour y parvenir, les candidats doivent répondre à huit questions de culture générale. A chaque question, ils sont obligés de miser la totalité de leur pactole sur une ou plusieurs trappes correspondant aux propositions de réponses. En cas de mauvaises réponses,...

CANAL+ 21:00 Multifoot



La lutte pour le titre trouve son épilogue ce soir avec la dernière journée de Ligue 1. Le PSG reçoit Reims pendant que Lyon doit négocier un déplacement difficile à Rennes. Candidat à la troisième place, Monaco emmené par Danijel Subasic se rend à Lorient. Dans le bas du classement, Lens, déjà relégué en Ligue 2, accueille Nantes pendant que Metz visera les trois points face à Lille. Les autres matchs : Marseille/Bastia, Bordeaux/Montpellier, Caen/Evian, Saint-Etienne/Guingamp, et Toulouse/Nice.

M6 20:55 Hawaii 5-0 : Kahania



Alors qu'il se trouve dans la boutique d'Odell Martin, Steve se retrouve aux prises avec les membres d'un gang qui ont blessé un jeune homme. La situation tourne rapidement à la fusillade et l'état du garçon empire de minute en minute. Steve comprend rapidement que ce dernier est un témoin gênant dans le cadre d'un meurtre commis par la mafia arménienne. Parallèlement, Chin vient en aide à Jerry Ortega qui se trouve en garde à vue.

france 2 21:00 Concours Eurovision de la chanson 2015



En direct du Wiener Stadthalle de Vienne, en Autriche, les vingt meilleurs candidats de la 60e édition du fameux concours de chant, sélectionnés lors des deux premiers volets, participent à cette grand finale. Au total, vingt-six pays seront aux côtés de la France, représentée par la chanteuse à voix Lisa Angell et son titre «N'oubliez pas». Seront notamment en lice l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Royaume-Uni et l'Autriche, gagnant de la précédente édition et donc pays hôte cette année. L'Australie, elle, est présente en tant qu'invité exceptionnel. A l'issue de la soirée, le vainqueur ...

france 3 20:50 Meurtres au Mont Ventoux



A l'occasion des obsèques de son oncle, Alexia Méjean dite Alex, 38 ans, retourne dans son village natal où elle suscite la méfiance. Quand elle apprend que son oncle n'est pas décédé de mort naturelle, Alex décide de rester. D'autant que d'autres disparitions récentes sont toutes aussi suspectes ; leur point commun semble être l'intervention du Drac, un dragon maléfique qui se cacherait dans les eaux d'une source voisine. Alex va découvrir aussi qu'un très lourd secret liait son oncle aux notables du village.

TV5MONDE 21:00 69 minutes sans chichis



Invité : Alain Chamfort. L'artiste se destinait à une carrière de pianiste classique mais il a revu ses plans avec l'arrivée des Yéyés. A 17 ans, il accompagne Jacques Dutronc au piano, à 21 ans il fait partie de l'aventure «Flèche», avec Claude François. A 30 ans, il s'offre les services d'un parolier hors norme : Serge Gainsbourg. Celui-ci lui écrit l'inoubliable «Manureva», qui s'écoule à un million d'exemplaires.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:30	12:26	16:16	19:40	21:15
CONSTANTINE	03:37	12:30	16:20	19:43	21:17
ALGER	03:50	12:45	16:35	19:58	21:33
OUARGLA	04:02	12:35	16:16	19:38	21:04
CHLEF	03:59	12:51	16:41	20:04	21:37
MOSTAGANEM	04:06	12:56	16:45	20:08	21:41
ORAN	04:09	12:59	16:48	20:10	21:43

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5178 - SAMEDI 4 CHAABANE 1436

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



	Max	Min
Alger	23°	10°
Oran	26°	13°
Constantine	22°	4°
Ouargla	33°	15°

48e ÉDITION DE LA FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER
DU 27 MAI AU 1er JUIN

L'Inde, invitée d'honneur

Le ministre du Commerce, Amara Benyounès, a indiqué lors d'une conférence de presse, qui s'est tenue en présence de l'ambassadeur de la République de l'Inde, jeudi à la Safex, que la 48e édition de la Foire internationale d'Alger aura comme invité d'honneur l'Inde et verra la participation de plus de 600 sociétés algériennes et de près de 750 exposants étrangers représentant 30 pays, sous le thème «La diversification économique pour une croissance durable».

Evénement majeur par excellence, la Foire internationale d'Alger (FIA) est la vitrine incontournable de l'économie nationale. Celle-ci constitue également un rendez-vous annuel de première importance pour la communauté d'affaires internationale qui s'intéresse au marché algérien, lequel offre de réelles possibilités d'investissement et d'affaires mutuellement bénéfiques. En effet, l'Inde, qui participe régulièrement à la FIA depuis 2005, prendra part à cette prochaine édition avec 84 entreprises activant notamment dans l'agriculture, les productions pharmaceutiques et les technologies de l'information, a précisé l'ambassadeur de ce pays lors de la conférence de presse.

Une dizaine d'investisseurs indiens sont présents en Algérie, selon l'ambassadeur indien. Ils activent notamment dans la construction, la sidérurgie, la restauration et la production pharmaceutique. Selon lui, l'Inde souhaite développer un projet d'engrais chimiques en Algérie, un produit fabriqué à partir de gaz naturel.

«L'Inde dépend de l'agriculture. D'où ses besoins importants en engrais chimiques que nous voulons produire en Algérie pour l'exporter de façon exclusive vers notre pays (Inde)», a précisé M. Sitharaman, qui a souligné que les négociations afférentes à ce projet ont déjà été lancées entre l'Algérie et son pays. Amara Benyounès a fait savoir que le choix de l'Inde comme invitée d'honneur s'explique par le fait que ce pays est «un exemple en matière de développement, de diversification économique et de croissance». Et d'ajouter : «En 2014, l'Inde est le 17e client de l'Algérie avec un volume de 625 millions de dollars et le 12e fournisseur avec 1,2 milliard de dollars.»


DR

Cette rencontre économique va consacrer une superficie globale de 51 211m² aux différents stands et expositions, dont 11 921 m² à la participation étrangère officielle et 612 m² aux firmes étrangères participant à titre individuel, soit 24 % de la superficie globale.

Ce rendez-vous économique incontournable abritera les stands de 25 pays à titre officiel, tandis que 32 sociétés étrangères de cinq autres pays seront présentes à titre individuel. L'Europe sera représentée par six pays participants, à savoir l'Allemagne, la France, l'Italie, le Portugal, la Turquie et la Pologne, suivie respectivement des pays arabes, à savoir la Tunisie, la Libye, l'Egypte, la Jordanie, la Syrie et la Palestine, et de l'Asie avec des entreprises chinoises, vietnamiennes, indiennes, malaisiennes et iraniennes, alors que les Amériques seront représentées par les Etats-Unis, le Brésil, Cuba et le Chili. L'Afrique, pour sa part, sera présente à travers uniquement trois pays : le Sénégal, la République du Soudan et le Niger.

Quant à la participation nationale, elle sera représentée par une dizaine de secteurs d'activité, notamment l'agroalimentaire, les cosmétiques, la pétrochimie, l'industrie pharmaceutique, le textile et l'habillement, le bâtiment et les matériaux de construction ainsi que les services. Au total, 643 entreprises nationales occuperont une superficie de 38 678 m² durant cette manifestation commerciale.

Racha A.

EXAMEN DE L'UFC À BÉJAÏA

2 608 candidats cette année

2 608 CANDIDATS, dont 11 détenus au pénitencier de Oued-Ghir, ont rejoint hier les salles d'examens pour passer les épreuves écrites de l'Université de la formation continue (UFC) au campus Aboudaoua à l'université de Bejaïa. Ces candidats sont répartis sur trois filières à savoir, 1 352 pour les lettres (152 absents), soit le nombre le plus important de postulants, 926 candidats pour les sciences dont 90 absents et enfin 362 pour les sciences de gestion dont 50 absents. 292 candidats se sont absentés à ces épreuves, avons-nous appris, lesquelles se dérouleront sur deux jours et sont encadrées par 300 surveillants et 30 membres de secrétariat. Les résultats seront proclamés vers le 30 mois courant. **N. B.**

CATASTROPHES NATURELLES

L'ONU intéressée par l'expérience algérienne

LA REPRÉSENTANTE spéciale du secrétaire général de l'Onu pour la réduction des risques de catastrophes, Margareta Wahlstrom a fait part, avant-hier à Alger, de l'intérêt qu'accorde l'ONU à l'expérience algérienne en matière de gestion des catastrophes naturelles. Mme Wahlstrom a indiqué avoir évoqué avec le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville Abdelmadjid Tebboune, les moyens à même de tirer avantage de l'expérience de l'Algérie en matière de lutte contre les catastrophes naturelles. Elle a rappelé dans ce contexte la convention sur la gestion des catastrophes signée il y a deux mois au Japon par la majorité des pays. Mme Wahlstrom a également évoqué, lors de sa rencontre avec M. Tebboune, nombre de questions relatives à la qualité des constructions et à certaines lacunes enregistrées dans ce domaine en Algérie. **S. N.**

BÉJAÏA

Enquête ministérielle à la maison de la Culture

UNE DÉLÉGATION du ministère de la Culture a entamé avant-hier à Béjaïa une enquête sur la gestion du secteur dans la wilaya et plus particulièrement la maison de la Culture Taos-Amrouche. Cette commission d'enquête a été dépêchée suite aux incessantes réclamations des travailleurs et aux rassemblements et à la marche à laquelle avaient pris par des travailleurs il y a deux semaines, et la double action menée aussi par de nombreux travailleurs il y a trois jours devant le siège de la maison de la Culture. Pour rappel, de nombreux employés et cadres, ceux notamment affiliés au Snapap, ont observé un débrayage suivi d'un rassemblement ou ils parlent de «privatisation de l'établissement» par la responsable. Un syndicaliste, Makhlouf Khoukhi, ancien cadre à la maison de la Culture, est intervenu par des déclarations mettant directement en cause la directrice et sa gestion et réclamant une commission d'enquête ministérielle. Il n'a pas hésité à parler de gestion «douteuse et autoritaire» sur tous les plans, «sa discrimination envers les cadres et travailleurs, leur marginalisation», etc. Il a parlé de «choses pas nettes» qui se produisent au sein de l'établissement, toujours sur le plan de la gestion. Cette mission est dépêchée également suite aux nombreux rapports (qu'on dit accablants) adressés à la tutelle par les travailleurs depuis le début du conflit il y a plus d'un an. Pour rappel, la directrice est intervenue aussi sur Radio Soummam pour accuser certains travailleurs de «manipulation» comme elle les a invités au dialogue. Cependant, le conflit entre les deux parties est très profond et les relations entre elles se totalement détériorées.

N. B.

SUITE À L'ACCORD DE BAMAKO

La réunion d'Alger mettra en place des «mécanismes» pour un cessez-le-feu

LE MINISTRE d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, a affirmé jeudi dernier, que la prochaine réunion des parties maliennes prévue le 25 mai à Alger, mettra en place des «mécanismes» et un «système global» pour un cessez-le-feu et son contrôle dans le nord du Mali. La prochaine réunion entre les parties maliennes portera sur la mise en place de «mécanismes» et un «système global et intégré» pour un «cessez-le-feu et son contrôle au nord du Mali», a déclaré M. Lamamra à la presse au terme d'une audience accordée à la présidente de l'Assemblée nationale de la République serbe, Maja Gojkovic.

Il a précisé qu'»il n'existe pas moins de trois accords sur la cessation des hostilités signés à différentes étapes du processus d'Alger «, soulignant que ces derniers « ont été tantôt respectés, tantôt transgressés «. D'autre part, M. Lamamra a souligné l'importance de « l'engagement des parties en conflit qu'elles soient dans le camp de l'Etat ou celui des mouvements politiques armés à respecter certaines conditions sur le terrain afin de pouvoir ouvrir la voie devant l'application de l'accord issu du processus d'Alger et contribuer à isoler les groupes terroristes dans le Nord qui veulent entretenir la confusion pour imposer leur influence sur les citoyens et maintenir un statut quo chaotique «. Il a ajouté enfin que « toute évolution dans les pourparlers entre les parties est susceptibles de faciliter l'application de l'accord du processus d'Alger dans ses différents volets tout comme il contribue à affaiblir les groupes terroristes «. Vendredi dernier à Bamako, les parties maliennes ont signé un accord de paix qui met fin à un conflit de plusieurs années de conflit.

S. N.